restez chez vous

Le Monde

de l'administration

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Mercredi 15 Juillet 2020 / N° 915 Prix : 20 DA

Pour relancer l'économie nationale

LE GOUVERNEMENT DÉTERMINÉ À ENCOURAGER L'INVESTISSEMENT DANS TOUS LES DOMAINES

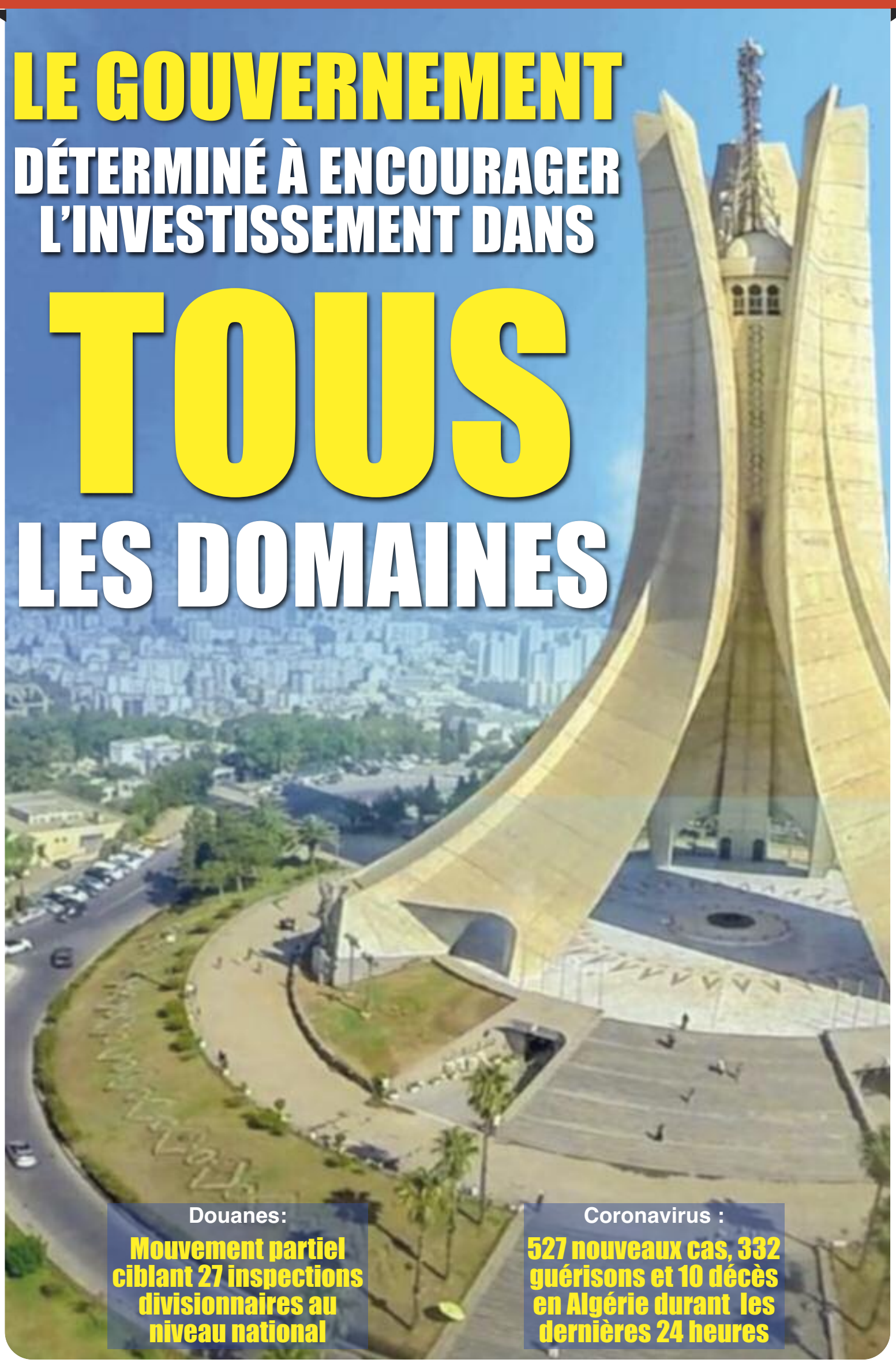

Douanes:
Mouvement partiel ciblant 27 inspections divisionnaires au niveau national

Coronavirus :
527 nouveaux cas, 332 guérisons et 10 décès en Algérie durant les dernières 24 heures

Enseignement supérieur :
Toutes les mesures préventives contre le coronavirus seront prises lors de la prochaine rentrée

Près de 500 cas de coronavirus en une journée
Un chiffre qui donne froid dans le dos

Covid-19 :
Production prochaine de 2 millions de masques FFP2 par mois en Algérie

Migration clandestine:
Beldjoud présente l'approche algérienne et sa dimension humanitaire dans le traitement du phénomène

Coronavirus
«Le virus reste l'ennemi public numéro un», alerte l'OMS

Intervenant sur l'ENTV
Fawzi Derrar : « le virus Covid-19 s'est muté et se propage rapidement en Algérie »

Commerce
Près de 43 tonnes de produits alimentaires acheminées vers Sétif

Enseignement supérieur :

Toutes les mesures préventives contre le coronavirus seront prises lors de la prochaine rentrée

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a déclaré, que toutes les mesures préventives contre la pandémie du coronavirus seront prises lors de la prochaine rentrée universitaire qui se fera progressivement à partir du 23 août."Au vu de la conjoncture sanitaire que traverse le pays, toutes les précautions et mesures préventives contre le coronavirus seront prises lors de la prochaine rentrée universitaire qui se fera progressivement à partir du 23 août prochain", a déclaré le ministre à la presse en marge d'une rencontre avec la Fédération nationale des Enseignants Chercheurs et le Syndicat des enseignants chercheurs hospitalo-Universitaires (SNECHU) pour se concerter sur le parachèvement de l'année universitaire actuelle et dessiner les contours de la prochaine rentrée universitaire .Ces mesures préventives seront appliquées aussi bien dans les universités que dans les résidences universitaires, a-t-il fait savoir, précisant que la reprise des activités pédagogiques sera marquée par "protocole spécial et particulier pour les étudiants en sciences médicales, vu la spécificité de cette formation». Précisant que cette rencontre sera suivie d'autres rencontres de concertation avec les représentants des enseignants universitaires, les étudiants et les travailleurs, le ministre a souligné que la stratégie de relance et de développement de l'université vise à améliorer la qualité de la formation et de la recherche et à renforcer la responsabilité de l'université. Cette démarche exige, a-t-il dit, de "renouveler les méthodes de travail, d'adopter des approches participatives dans le cadre d'une gouvernance universitaire qui se base sur la transparence et s'adapte aux mutations de notre société, au renouveau et à l'innovation à travers le monde». Pour concrétiser cette démarche qui permet de mettre en œuvre le plan d'action du gouvernement dans ce secteur, l'accent sera mis sur plusieurs axes prioritaires, dont le parachèvement du processus de révision de la feuille de route de la formation supérieure , le développement des compétences du secteur dans le domaine de la numérisation, l'adoption de "nouveaux modes" d'enseignement, à l'instar de l'enseignement à distance, virtuel, mixte et par alternance outre le renforcement du processus de création de pôles d'excellence, l'appui du réseau des écoles nationales supérieures et le renforcement des capacités des établissements du secteur dans la promotion des modes d'évaluation. L'accent sera également mis sur la relation université-entreprise à travers l'implication "effective" de l'université dans les projets d'innovation par la création des start-up, l'accompagnement et le soutien des universités du Sud en matière d'encadrement pédagogique et de rayonnement culturel, a mis en avant le ministre. Dans le même sillage, le ministre a indiqué qu'il sera question aussi de l'activation de la déontologie professionnelle de l'université, de la lutte contre l'extrémisme et la violence en milieu universitaire, et ce en associant tous les acteurs à l'élaboration d'une nouvelle charte de déontologie universitaire et en recentrant la coopération internationale sur le concept de partenariat gagnant-gagnant.Benziane a fait savoir que son département "procèdera à la réforme du système des œuvres universitaires conformément aux principes de l'équité et de l'efficacité", afin de booster sa performance, d'améliorer la qualité des services, d'animer la vie estudiantine et de promouvoir les activités culturelles, scientifiques et sportives dans le milieu universitaire. S'agissant du dossier de la retraite des enseignants chercheurs, le ministre s'est engagé à le prendre en charge selon "une approche participative" en concertation avec l'ensemble des partenaires sociaux en vue de mettre en place des mécanismes idoines permettant aux universités d'améliorer le niveau de l'encadrement pédagogique et scientifique, outre l'attirance de nouvelles compétences. Lors de cette rencontre, les représentants des deux syndicats ont unanimement souligné que la conjoncture exceptionnelle que traverse le pays nécessitait davantage de coordination et de concertation pour surmonter les différentes difficultés", mettant en avant le niveau du E-learning qui s'est trouvé une place après la propagation de la pandémie Covid-19.

Yasmine D

Migration clandestine:

Beldjoud présente l'approche algérienne et sa dimension humanitaire dans le traitement du phénomène

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement urbain, Kamel Beldjoud a présenté lundi, lors d'une rencontre par visioconférence avec nombre de ministres de l'Intérieur de l'Union européenne (UE), l'approche algérienne et sa dimension humanitaire dans le traitement du phénomène de la migration clandestine. Cette réunion à laquelle ont pris part des représentants de l'Italie, le France, Malte et l'Allemagne, a été l'occasion d'examiner la migration clandestine et d'aborder les voies et moyens de lutter contre ce phénomène et d'y mettre un terme, a précisé un communiqué du ministère. Dans son allocution, M. Beldjoud a mis l'accent sur l'importance de cette rencontre "susceptible de renforcer la coopération entre les différents acteurs aux plans régional et international en matière de lutte contre les réseaux de passeurs"." La recherche de solutions pratiques pour endiguer ce phénomène" a également été mise en exergue par le ministre. Plus loin, il a passé en revue la dimension humanitaire de l'approche algérienne dans le traitement de ce fléau, mettant l'accent notamment sur "la mise en place d'importants moyens et ressources matériels et humains pour la prise en charge des migrants clandestins». Le ministre a réitéré, à cette occasion, la disposition constante de l'Algérie et son souci de renforcer les liens de coopération avec les partenaires, pour une meilleure maitrise du flux de ces migrants. Il est nécessaire, selon le ministre, d'agir "selon une vision équilibrée sous-tendant coopération et solidarité, en tenant compte de l'immigration clandestine et sa relation avec les facteurs de développement et de sécurité, l'objectif étant de faire face aux conséquences de ce phénomène sur les pays de la région"

A.S

Journée nationale de l'enfance

L'enfance en Algérie jouit d'un cadre juridique "intégré" assurant sa protection et la concrétisation de ses droits

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine a affirmé hier à Alger que l'enfance en Algérie jouissait d'un cadre juridique "intégré" assurant sa protection et la concrétisation de ses droits. Supervisant avec la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de Condition de la femme, Kaoutar Kirikou, une rencontre sur l'enfant parlementaire à l'occasion de la Journée nationale de l'Enfant, M. Chenine a indiqué que "l'enfance dans notre pays dispose désormais d'un cadre juridique intégré assurant sa protection et la concrétisation de ses droits". Le président de la chambre basse du parlement a rappelé, dans ce cadre, que l'Etat garantissait "conformément aux dispositions de la loi 15-12 du 15 juillet 2015 relative à la protection de l'enfant contre toutes formes de préjudice, de négligence, de violence, de mauvais traitement, d'exploitation ou de toute atteinte physique, morale ou sexuelle". A ce propos, M. Chenine a salué les réalisations de l'enfant en matière de consécration de ses droits dans la législation et sur le terrain, soulignant que l'enfance en Algérie n'est guère exposée aux dépassements et à la criminalité que connaissent certains pays.
Rien n'empêche cependant , a-t-il dit, de poursuivre le renforcement et la promotion de ce système pour garder l'enfant une des priorités de la politique nationale sociale.Il a également rappelé que l'APN avait adopté février dernier le plan d'action du Gouvernement qui s'est engagé à "consolider les mesures visant à développer les capacités de l'enfant et à promouvoir sa participation et assurer sa protection des mauvais traitements et des dangers physiques et moraux et de toute forme d'exploitation". Par ailleurs, M. Chenine a salué la présence de l'Algérie au sein du Parlement arabe de l'enfant en qualité de membre, appelant à "transmettre avec fierté les réalisations de l'Etat en matière de protection et de garantie des droits de l'enfant, à travers la création de délégations et de services pour assurer sa prise en charge dans tous les aspects de sa vie jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de la majorité». Pour sa part, Mme Krikou a rappelé les mesures mises en place par l'Etat visant la protection et la promotion de l'enfance, à l'instar de l'élaboration d'une stratégie nationale globale en matière de protection de l'enfance et la promulgation de la loi sur la protection de l'enfant le 15 juillet 2015, en tant que "saut qualitatif" dans ce domaine. Réitérant la disposition de son secteur à ouvrir la voie aux initiatives de la catégorie de l'enfance, à les encadrer et à les accompagner dans ce domaine, la ministre a annoncé le projet de création du Parlement algérien de l'enfant. De son côté, la représentante du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) par intérim, Souraya Hassan s'est félicitée des efforts de l'Algérie en matière de protection et de promotion de l'enfance notamment dans le domaine législatif et de la protection sociale. Organisée par le ministère de la Solidarité nationale sous le slogan "Enfance, berceau de la responsabilité", cette rencontre est consacrée au droit de l'enfant à la santé, un thème qui sera abordé durant la prochaine session du Parlement arabe de l'enfant prévue fin juillet en cours.

M.M

Pour relancer l'économie nationale

Le gouvernement déterminé à encourager l'investissement dans tous les domaines

Le gouvernement semble bel et bien déterminé à faire changer les choses et à mettre en place tous les atouts devant permettre de relancer la machine économique affectée il y a quelques mois par la pandémie du Covid-19 et la chute drastique des prix du pétrole. A ce titre, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, en visite dernièrement dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes, a réaffirmé le soutien total de l'Etat aux investisseurs dans les industries de transformation, eu égard à leur importance et leur capacité à contribuer à réduire la dépendance aux hydrocarbures. Il a insisté, également, sur l'encouragement et l'accompagnement de la création de petites et moyennes entreprises pour permettre aux jeunes d'investir dans ce genre d'industrie, appelant les investisseurs algériens à l'achat d'usines européennes en arrêt d'activité, notamment celles proposées à des prix raisonnables, relevant l'importance de telles opérations pour soutenir l'industrie en Algerie.Le Président de la République a affirmé récemment que la crise que traverse l'Algérie est conjoncturelle et non structurelle. Cela laisse supposer que la roue de l'économie nationale, affectée par la pandémie du coronavirus et la chute des prix du pétrole, sera relancée prochainement.Cette crise sanitaire et pétrolière a créé en Algérie une situation difficile, mais loin d'être catastrophique. Pour le président de la République, l'Algérie pourra avoir dans deux années une croissance économique forte pour peu que des hommes d'affaires intègres s'impliquent. Partant de ce constat, le gouvernement compte mettre tous les atouts de son côté pour gagner le pari de la relance de la machine économique en veillant à la levée de tous les verrous se dressant devant les investisseurs nationaux et étrangers à travers la loi de finance complémentaire qui constituera le début d'une rupture et l'occasion de construire un système économique réel.Pour ce faire, le Premier ministre a assuré que tous les verrous qui empêchent l'investissement national et étranger vont disparaitre, assurant qu'une nouvelle dynamique et une autre vision seront données à l'investissement. Il s'agit du début d'une rupture progressive et de la construction d'un système économique réel et elle va mettre un terme à tout ce qui a été fait pour bloquer les investissements et pour empêcher l'Algérie de construire une réelle économie. Il est question, dans le cadre du premier axe, de développer la ressource humaine, de reconstruire le système national de santé, de réformer l'école et de l'université algérienne. Le deuxième axe portera, quant à lui, sur la transition énergétique et l'exploitation des énergies renouvelables afin de ne plus dépendre de la rente pétrolière, tandis que le troisième axe sera focalisé sur l'édification de l'économie de la connaissance dans l'objectif de moderniser le pays.« Ce sont-là des objectifs nobles auxquels les Algériens doivent croire et pour lesquels ils sont appelés à travailler pour redonner à notre pays un rôle sur le plan international et sa place qu'il mérite », avait relevé M. Djerad, tout en faisant remarquer que l'Algérie dispose de compétences et d'une élite en mesure de concrétiser ces projets et de relever le défi du développement. Assurant que le gouvernement avait établi un diagnostic sur la situation de l'économie nationale, l'intervenant a mis en exergue la vision de l'Exécutif de procéder de manière « sereine » pour « ne pas refaire les erreurs du passé » en vue de mettre en place une « approche pragmatique » devant permettre de sortir le pays d'une crise multidimensionnelle. Il a ajouté dans ce sillage que le pays dispose de moyens financiers suffisants pour dépasser la crise économique, mettant en avant l'adoption d'une approche « pragmatique et réaliste » par le gouvernement qui tient compte des difficultés actuelles, appelant les Algériens au dialogue et au patriotisme ainsi qu'a tenir compte de la volonté politique pour reconstruire leur pays. En effet, les mesures prises par les pouvoirs publics pour la prévention et la lutte contre la pandémie, impactent directement la vie économique et l'emploi, ce qui nécessite une solidarité nationale d'envergure pour le maintien de l'activité économique, la préservation de l'emploi et la prise par l'Etat de mesures de régulation rendues nécessaire par cette conjoncture. En tenant compte des différentes mesures déjà mises en œuvre par les pouvoirs publics dans les domaines bancaire, fiscal, parafiscal et des marchés publics, l'effort commun devra s'orienter d'abord sur l'évaluation, par secteur d'activité, des impacts de la crise sanitaire sur la situation financière et de l'emploi des entreprises. La concertation devra être focalisée également sur le maintien de l'activité économique dans le strict respect des mesures de prévention et de lutte contre le coronavirus ainsi que la prise de mesures pour la survie des entreprises impactés et la préservation de l'outil national de production et de réalisation. Le troisième thème de la concertation portera sur les modalités de mobilisation et de gestion de la sphère économique face à cette conjoncture exceptionnelle que traverse le pays, afin de sauvegarder l'emploi et préparer la reprise de la croissance. Dans ce contexte, et pour assurer la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures, le président de la République avait appelé à prioriser l'investissement dans les produits agricoles assurant la sécurité alimentaire du pays. Il s'agit ici d'encourager les filières céréalières, notamment le maïs, ainsi que les filières à même de couvrir les besoins nationaux en sucre, huile et céréales. Il avait chargé, à ce propos, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural de mettre en place, à court terme et avant la fin de l'année en cours, un mécanisme sous forme d'un office ou autres en vue de relancer promouvoir les investissements agricoles qu'ils soient nationaux, étrangers ou mixtes. En outre, le président de la République a affirmé que le recul des recettes algériennes d'exportation des hydrocarbures était une réalité liée à l'évolution de la pandémie du Coronavirus que connait le monde", assurant que "nous devons nous préparer sérieusement pour surpasser les répercussions de la crise économique mondiale.

T. Benslimane

Près de 500 cas de coronavirus en une journée

Un chiffre qui donne froid dans le dos

Ce n'est pas tant le chiffre qui donne froid dans le dos mais la tendance haussière qui dure depuis fin juin et ses retombées potentielles dans les prochains mois ou semaines si elle venait à perdurer. Une lueur d'espoir a été entrevue en fin de semaine passée après trois jours consécutifs de légère baisse, mais la courbe est repartie à la hausse dès samedi pour atteindre 494 cas ce lundi 13 juillet. La barre psychologique des 500 cas quotidiens pourrait être franchie sous peu au vu du rythme de progression des contaminations. D'aucun se demande jusqu'où ira la pandémie et si le pays n'est pas en train de se diriger vers une situation épidémiologique incontrôlable. Et ce ne sont pas les motifs qui poussent à l'inquiétude qui manquent. Certes, le chiffre peut paraître insignifiant devant, par exemple, les 50 000 cas que les États-Unis dépistent quotidiennement, mais mis dans le contexte algérien, le chiffre de 500 contaminations quotidiennes est déjà synonyme de cote d'alerte. Les échos qui parviennent des hôpitaux ne rassurent pas. La saturation des structures de santé et l'insuffisance des moyens est une réalité difficilement contestable, reconnue du reste même par les plus hauts responsables du secteur qui ont ordonné dans certaines régions la mise en place de structures d'isolement pour réserver exclusivement les hôpitaux aux seuls malades dont l'état nécessite une hospitalisation. Opter pour la réquisition des personnels soignants relevant du privé est aussi un aveu limpide que les effectifs en place et les moyens mis à leur disposition ne suffisent plus. Quand bien même il y a de l'exagération sur les réseaux sociaux, il reste qu'il y a du vrai dans ce qui se partage, notamment par des médecins et infirmiers au bout du rouleau ou des parents de patients dénonçant moult carences. Avec moins de 500 cas par jour, le système national de santé a comme atteint ses limites dans certaines régions. Qu'en sera-t-il lorsque le bilan quotidien s'élèvera à plusieurs milliers ? On n'en est pas encore là certes, mais le scénario ne peut être balayé d'un revers de main, loin s'en faut. Il serait même inéluctable si les comportements qui ont mené à cette situation, le négationnisme, le laisser-aller et le laxisme, ne sont pas bannis. Les spécialistes sont unanimes à mettre cette deuxième vague de la pandémie, car c'en est une, sur le compte du relâchement qui a suivi l'allègement du confinement à la mi-juin. Il y avait alors comme un fâcheux malentendu aux conséquences désastreuses : l'allègement, dicté par l'impératif de ne pas bloquer plus longtemps la machine économique, a signifié pour beaucoup la fin de la crise sanitaire, donc un feu vert pour le retour à une vie normale, aux fêtes de mariage, visites familiales et virées à la plage. Hélas, la situation ne semble pas avoir beaucoup changé. Un certains discours nihiliste et négationniste est toujours développé et les comportements irresponsables ne s'estompent pas en dépit des chiffres inquiétants rendus publics quotidiennement depuis maintenant deux semaines. Jeunes qui s'entassent autour d'un terrain vague pour un tournoi de football, marchés de bétail bondés de maquignons et de clients à l'approche de l'Aïd ou simplement des gens qui se pavanent encore sans masque de protection, les images qui parviennent des quatre coins du pays sont choquantes et peut-être annonciatrices d'une situation plus compliquée.

M.M

Wilaya d'Alger :

L'organisation de la vente des sacrifices ne signifie nullement son interdiction

Le wali d'Alger, Youcef Chorfa a affirmé que la vente des sacrifices n'a pas été interdite à travers la wilaya, dans la mesure où il s'agit plutôt d'organiser et de contrôler les points de vente dans un souci de préservation de la santé des citoyens de la propagation du coronavirus. À l'approche de l'Aïd El Adha, prévu à la fin du mois courant, les services de la wilaya d'Alger ont ordonné l'interdiction de la vente des sacrifices dans les points de vente non autorisés, ce qui ne signifie nullement "interdire la vente des sacrifices mais plutôt organiser les méthodes de vente suivant les mesures de prévention contre la propagation du coronavirus", a déclaré le wali à la chaine III de la radio nationale. Ces dernières semaines, la wilaya d'Alger a enregistré "l'entrée de centaines de camions de transport du bétail non soumis au contrôle vétérinaire", ce qui constitue, a-t-il dit, un risque pour la santé publique particulièrement en cette conjoncture de pandémie. Le responsable a mis l'accent sur l'importance de la société civile et des associations dans la transmission de l'information aux citoyens, aussi bien dans les quartiers, les haouchs ou les agglomérations. Les associations sont "la clé pour solutionner le problème de conscience chez les Algériens", notamment pour ce qui est du respect du port du masque de protection et de la distanciation sociale dans les espaces publics. Depuis le début de la propagation du virus, la wilaya d'Alger a distribué plus de 1,3 millions de masques de protection et est prête à en distribuer davantage. A ce propos, il a ajouté que le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire avait appelé, récemment, à la formation d'associations de quartier et à la facilitation des procédures administratives au profit de ceux désirant organiser leur activité relative à l'intérêt général. Le même responsable est également revenu dans son entretien, sur un ensemble de points relatifs aux moyens de la wilaya d'Alger dans la lutte contre l'épidémie, dont la mobilisation de "plus de 13 services spécialisés dédiés au traitement des patients Covid-19, dotés de plus de 700 lits». La wilaya peut, souligne le wali, "mobiliser 1.000 autres lits en exploitant des hôtels pour faire face à la demande des hôpitaux, en sus de l'ensemble des respirateurs artificiels au niveau de ces établissements". Le Premier responsable de la wilaya a fait également savoir qu'actuellement, 917 patients atteints de la Covid-19 sont pris en charge et traités à domicile, en vue d'assurer un bon suivi sanitaire. Il a annoncé, en outre, que tous les équipements médicaux et équipements de protection individuelle (EPI) seront fournis au profit de 13 établissement hospitaliers dans la capitale, dont 5 Etablissements hospitalo-universitaires (Mustapha Pacha, Nafissa Hamoud ex-Parnet, Issaad Hassani de Beni Messous, l'hôpital de Douera et l'hôpital Lamine Debaghine de Bab el Oued), ainsi que des établissements hospitaliers spécialisés (El Kettar et Zemirli) et les services spécialisés dans le traitement des cas de Coronavirus.

H.H

Guelma

L'ONEC condamne la profanation de tombes de chouhada au cimetière d'Héliopolis

Le secrétariat national de l'Organisation nationale des enfants de chouhada (ONEC) a dénoncé et condamné lundi dans un communiqué la profanation de tombes de chouhada et la dégradation de leurs stèles au cimetière des martyrs dans la commune d'Héliopolis à Guelma. Dans un communiqué signé par le secrétaire général de l'ONEC, Tayeb Houari, le secrétariat national a dénoncé et condamné "un acte criminel abject contraire aux principes religieux et à la morale", appelant tout un chacun à y "opposer une riposte ferme et vigoureuse». Le secrétariat national de l'ONEC a exhorté les autorités sécuritaires et judiciaires de la wilaya de Guelma à mettre un terme à ces "criminels" et à les présenter à la Justice pour qu'"ils répondent de leurs actes odieux». Soulignant son "intransigeance absolue face à tous ceux qui osent attenter à un symbole de notre souveraineté nationale", le secrétariat national de l'ONEC a rappelé que "nul n'est au-dessus de la Loi». Une quarantaine de tombes ont été profanées et les stèles portant les noms des chouhada dégradées par des inconnus, vendredi, dans le cimetière des martyrs de la commune d'Héliopolis (5 km au nord de l'axe de la RN 21 entre les wilayas de Guelma et Annaba). Les pierres tombales ont été fracassées et jetées alentour. La profanation des tombes de chouhada a suscité une vague d'indignation au sein de la population de la wilaya de Guelma. Les secrétariats de wilaya de l'Organisation nationale des enfants de chouhada (ONEC) et de l'Organisation nationale des enfants de moudjahidine (ONEM) ont vivement condamné cet acte dans des communiqués. Une enquête a été ouverte pour retrouver les auteurs, a – t- on apprit auprès des services de sécurité.

Agression des personnels soignants dans les hôpitaux :

La Justice sera impardonnable face de tels délits

Le cas dramatique du directeur de l'hôpital de Bouira, qui s'est jeté mardi du troisième étage de l'établissement pour échapper à un lynchage en règle de la part des membres d'une famille venue récupérer la dépouille d'un mort avant les examens préalables pour savoir s'il est mort de mort naturelle ou de la Covid-19 a jeté le trouble profond dans l'opinion. C'est assurément ce drame impensable, qui a poussé le ministre de la Justice à faire montre d'une grande réactivité instantanée en adressant le jour même (mardi) une instruction à l'ensemble des procureurs de la République, leur ordonnant de « faire preuve d'une rigueur intransigeante qu'exige les circonstances sanitaires actuelles que traverse notre pays, face au phénomène des agressions dont sont victimes les personnels de santé et les responsables des structures hospitalières » Le Garde des sceaux exige la mise en branle de procédures exceptionnelles, avec arrestation et comparution immédiate des auteurs des agressions, demandant aussi au procureur de requérir des peines sévères et de faire éventuellement appel, si le jugement rendu, ne répond pas au besoin d'exemplarité.Pour rappel, le directeur de l'hôpital de Bouira, Djamel Boutmeur, a échappé miraculeusement à la mort, mais souffre de plusieurs fractures au niveau des membres inférieurs, selon un communiqué de la Direction de la Santé de Bouira.

T.M

Coronavirus

«Le virus reste l'ennemi public numéro un», alerte l'OMS

Eu égard au nombre important de personne atteintes et décédée du Covid-19 et aux craintes croissantes d'une nouvelle vague qui risque de faire davantage de victimes, l'Organisation mondiale de la santé a ainsi qualifié le virus de « l'ennemi public numéro un ». «Si les principes élémentaires ne sont pas suivis, cette pandémie ne pourra aller que dans une seule direction. Cela va aller de pire en pire», a prédit le directeur général de l'institution. Nouvelle mise en garde. Le monde ne va pas revenir à l'«ancienne normalité dans un avenir prévisible», a alerté lundi 13 juillet l'Organisation mondiale de la santé (OMS), au lendemain d'une journée avec plus de 230 000 nouveaux cas de Covid-19. «Le virus reste l'ennemi public numéro un, mais les actions de nombreux gouvernements et personnes ne reflètent pas cela», a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Trop de pays vont dans la mauvaise direction

« Les messages contradictoires des dirigeants sapent l'ingrédient le plus essentiel de toute réponse: la confiance », a ajouté le directeur de l'OMS, sans citer de noms. Il a une fois de plus appelé les gouvernements à communiquer clairement avec leurs citoyens et à mettre en place une stratégie globale visant à supprimer la transmission et à sauver des vies, tout en demandant aux populations de respecter les gestes barrière, comme se tenir à distance, se laver les mains et porter un masque.« Si les principes élémentaires ne sont pas suivis, cette pandémie ne pourra aller que dans une seule direction. Cela va aller de pire en pire », a prédit Tedros Adhanom Ghebreyesus. La pandémie de Covid-19 a fait plus de 569 000 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre dans la ville de Wuhan.

Yasmine D

Intervenant sur l'ENTV

Fawzi Derrar : « le virus Covid-19 s'est muté et se propage rapidement en Algérie »

Le directeur général de l'institut Pasteur en Algérie, le Dr Fawzi Derrar a indiqué que le virus du Covid-19 qui circule en Algérie, s'est légèrement muté, en devenant plus rapide dans la propagation. Intervenant sur la télévision publique, ENTV, le DG de l'institut Pasteur en Algérie, a rappelé l'existence de quatre ou cinq variétés de virus Covid-19 dans le monde, « en Algérie nous avons la variété G » a-t-il mentionné. Sur l'évolution qu'a connue le virus, le Dr Derrar a expliqué que ces derniers temps « nous avons constaté une mutation dans les gènes du virus le rendant non pas plus dangereux, mais plus rapide dans sa propagation ».Toutefois il a souligné que ces mutations « ne concernent pas que le virus existant en Algérie, mais dans plusieurs autres pays.»De ce fait, ce sont ces mutations qui ont permis « l'apparition de plusieurs clusters dans différents pays dans le monde, notamment aux Etats-Unis ».Cependant « cette situation nous amène à nous adapter et prendre des dispositions le plus vite possible pour maîtriser cette forte propagation » a expliqué encore le Dr Derrar. D'ailleurs, selon lui les dispositions décidées par le chef de l'Etat dernièrement (arrêt de circulation entre les wilayas) et (reconfinement partiel dans plusieurs communes) « sont très efficaces pour faire face sur le terrain à la propagation de virus » a-t-il ajouté

Energie:
Le prix moyen du pétrole de l'Opep débute la semaine à plus de 43 dollars

Le panier de l'Opep, constitué de prix de référence de 13 pétroles bruts a débuté la semaine à plus de 43 dollars, selon les données publiées mardi par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. Ce panier de référence de l'Opep (ORB), qui comprend le pétrole algérien (le Sahara Blend) a atteint mardi 43,38 dollars lundi, après avoir terminé la semaine écoulée à 43,46 dollars le baril, précise la même source. L'Opep et ses partenaires poursuivent les efforts pour soutenir les prix de l'or noir et stabiliser le marché pétrolier à travers l'application de l'accord de réduction de la production pétrolière dans sa seconde phase portant une baisse de 9,6 mb/ j pour le mois en cours et qui sera suivie d'une coupe de 7,7 mb / j du devant intervenir du 1er août à fin décembre 2020.Les pays participants avaient également décidé lors de leurs réunions tenues le 6 juin dernier d'adopter le mécanisme de la compensation pour les pays qui n'ont pas pu atteindre pleinement la conformité en mai et juin de l'accord du 12 avril dernier.

Les pays concernés ont été invités à rattraper les écarts en juillet, août et septembre 2020.Dans le cadre de suivi de l'application de cette accord et les différentes décisions de l'Opep et non Opep, une nouvelle réunion du Comité ministériel mixte de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMMC) est attendue aujourd'hui par vidéo conférence, sachant que dans le cadre du mécanisme de la compensation, adopté lors des dernières réunions de l'Opep, les pays concernés ont été invités à rattraper les écarts en juillet, août et septembre 2020.Le JMMC a été créé à la suite de la 171ème Conférence ministérielle de l'Opep du 30 novembre 2016 et de la "Déclaration de coopération" de la réunion ministérielle mixte OPEP- pays non membres de l'Opep tenue le 10 décembre 2016 à Vienne.Ce Comité est chargé de veiller à ce que ces objectifs soient réalisés grâce à la mise en œuvre des ajustements volontaires de la production du pétrole des pays Opep et non Opep. Il facilite également l'échange d'analyses et de perspectives conjointes, ce qui fournit une contribution précieuse à l'évaluation du processus de conformité. Le JMMC est composé de sept membres de l'Opep (Algérie, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Irak, Koweït, Nigeria et Venezuela) et de deux pays non membres de l'Organisation (Russie et Kazakhstan).

Tourisme-Covid19:
Appel à poursuivre les efforts de production des masques de protection

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou, a appelé lundi à partir de Sétif à "poursuivre les efforts de production de masques de protection" dans la région, n'excluant pas leur exportation, le cas échéant, vers des pays d'Afrique. "La wilaya de Sétif est devenue leader dans le domaine de la production de masques, depuis le début de la pandémie de la Covid-19, et a contribué de manière significative au renforcement des efforts nationaux pour réduire la propagation de ce virus," a affirmé M. Hamidou lors de sa visite d'inspection de deux ateliers artisanaux de fabrication de masques de protection contre le coronavirus, au chef-lieu de wilaya. Le ministre a souligné, dans ce sens, la nécessité de "poursuivre ces efforts, notamment en matière de commercialisation des masques artisanaux, maillon capital de la lutte contre la pandémie."Louant, par ailleurs, les efforts déployés par l'Etat dans ce domaine, Mohamed Hamidou a estimé que cette production "constitue un soutien à la stratégie de l'Etat et une contribution du secteur pour faire face à la crise sanitaire que traverse le pays, à l'instar du reste du monde, car elle traduit le patriotisme, la solidarité et la cohésion entre les enfants d'un même peuple."Le ministre a mis l'accent, en outre, sur la nécessité de respecter les mesures préventives afin de sortir le plus rapidement possible de cette crise sanitaire, en portant notamment les masques de protection qui représentent "le principal moyen de lutte contre le virus", assurant que "l'Etat a octroyé tous les moyens nécessaires à cet effet». Au cours de sa visite à Sétif, M. Hamidou a reçu des explications détaillées sur les actions menées par les artisans de la wilaya en matière de prévention contre le nouveau coronavirus depuis le 15 mars jusqu'à la fin du mois de juin dernier. Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial a également soutenu, durant sa visite, que son département a récemment mobilisé 18 hôtels publics, d'une capacité de 3 710 lits, dans 13 wilayas du pays pour la mise en quarantaine des personnes, dans le cadre des efforts visant à prévenir la propagation de l'épidémie de la Covid-19, faisant savoir que le dossier relatif à la récupération du foncier touristique inexploité constituera "l'une des priorités de son département dès la fin de l'épidémie."

20ème réunion du JMMC
Abdelmadjid Attar y prend part

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, participe aujourd'hui aux travaux de la 20ème réunion du Comité ministériel mixte de suivi Opep et non-Opep (JMMC) qui sera consacrée à l'examen de la situation du marché pétrolier international et à ses perspectives d'évolution à court et moyen termes."Le ministre de l'Energie et Président de la Conférence de l'OPEP, Abdelmadjid Attar, participe aux travaux de la 20ème Réunion du Comité ministériel mixte de suivi OPEP/non-OPEP (JMMC), qui se tient ce tient, par Visio-conférence». Les membres du JMMC auront également à évaluer le niveau de respect des engagements de baisse de la production des pays signataires de la Déclaration de Coopération pour le mois de juin 2020, tels que décidés lors de la 10ème Réunion ministérielle OPEP et Non-OPEP du 12 avril. Cette réunion a été précédée, hier mardi, par celle du Comité Technique Conjoint (JTC).Pour rappel, le JMMC est composé de sept pays membres de l'OPEP (Algérie, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Irak, Koweït, Nigeria et Venezuela) et de deux pays non membres de l'OPEP (Russie et Kazakhstan)

Moussa O / Ag

Coronavirus (AFRAA)
Air Algérie a subi d'énormes pertes

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a subi d'énormes pertes suite à la baisse de 88,9% du trafic aérien au mois de juin dernier. Selon l'organisation commerciale de compagnies aériennes d'Afrique, dont l'Algérie est membre, African Airlines Association (Afraa), Air Algérie a été sérieusement impactée suite à la fermeture des espaces aériens, le mois de mars dernier, à cause de la pandémie du coronavirus. Cette perte est estimée à 2,9 milliards de dollars les trois mois derniers, 900 millions de dollars en avril et en mai également, tandis que 1,1 milliard de dollars ont été recensé au mois de juin dernier."En Afrique, une hausse de la demande dérivée de la crise due à la Covid-19 a conduit à une amélioration de la charge de fret de 21,10%", a estimé l'Afraa concernant la reprise des vols. Cependant, la même source suggère que cette reprise ait lieu dès le mois de septembre prochain

Douanes:
Mouvement partiel ciblant 27 inspections divisionnaires au niveau national

La Direction générale des Douanes a opéré lundi un mouvement partiel qui a touché 27 chefs d'inspection divisionnaire au niveau des aéroports, des ports et des postes frontaliers au Sud, à l'Est et à l'Ouest du pays. Ce mouvement périodique vise à "concrétiser le rôle pivot et important des services des douanes sur le terrain", a précisé le communiqué, ajoutant qu'il s'agit aussi de soutenir les efforts soutenus consentis en terme de traitement douanier, du renforcement de l'efficacité du contrôle en toute fermeté, ainsi que la promotion de la performance douanière pour la protection de l'économie nationale et le citoyen. Ce mouvement a pour objectif la lutte contre la fraude dans toutes ses formes, la contrebande et les crimes économiques transfrontaliers, a fait savoir la direction des Douanes. Le mouvement partiel consacre aussi la nouvelle approche de gestion des ressources humaines basée sur la compétence et l'engagement en vue de promouvoir et de moderniser le service public douanier.

Ressources en eau:
Berraki examine les voies et moyens de renforcer la coopération avec l'ALDEC

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki et le Directeur général de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement (ALDEC) , Mohamed Chafik Mesbah ont tenu lundi une séance de travail pour examiner nombre de dossier de coopération entre les deux institutions. Tenue au siège du ministère des Ressources en eau en présence de nombre de cadres du ministère et de l'ALDEC, la séance de travail a porté sur une présentation globale et détaillée des axes importants de la coopération entre le secteur des Ressources en eau et différents pays et instances internationales. À cette occasion, M. Berraki a appelé à la recherche de voies et moyens de coopération en s'appuyant sur les compétences de l'ALDEC, dans l'objectif d'élargir le domaine du partenariat international en matière des ressources en eau, à même de tirer profit de ce que le secteur pourra produire comme expertises et fabrication d'équipements aux fins d'exportation, tels que stations de traitement et d'épuration des eaux (STEP), engins de dévasement des barrages et canalisations, fabriquées actuellement en Algérie.Créée par décision du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en février 2020, l'ALDEC œuvre pour la solidarité et le développement de la coopération internationale, notamment avec les pays voisins.

Coronavirus :

La pandémie cause un désastre aux les écoles, crèches, restaurants et transport privé

La crise sanitaire s'apprête à emporter dans son élan morbide un nombre considérable d'activités économiques et sociales. C'est une véritable hécatombe qui effectivement guète certaines professions qui avaient pris en charge une part non négligeable de la demande nationale en matière d'éducation, de transport, d'hôtellerie et de restauration. Si aucune mesure d'urgence n'est prise en leur faveur l'Algérie sera définitivement privée d'écoles, de crèches, de restaurants et d'hôtels dont les comptes irrémédiablement déstructurés conduiront inévitablement à la faillite. La gravité du problème sera évidemment proportionnelle à l'intensité et à la durée de contamination et des mesures prises par l'administration publique pour se protéger de cette pandémie. Certaines régions comme Alger, Blida, Tipaza, Oran, Sétif, Bejaia, Biskra et autres, appliquent à des degrés divers, des mesures de confinement depuis plus de quatre mois. Les écoles et les crèches, les restaurants et les hôtels ont été contraints de fermer et les entreprises de transports à mettre leurs véhicules à l'arrêt. Si pour les établissements qui appartiennent à l'Etat, des aides publiques multiformes ont été quasi automatiquement octroyées (paiement des travailleurs mis au chômage, paiement des impôts et taxes différés etc.) ce ne fut malheureusement pas le cas pour ceux qui relèvent du secteur privé. Ces derniers sont contraints d'assumer seuls les conséquences de l'inactivité à laquelle ils ont été subitement astreints. Privés des rentrées financières que leur procuraient l'exercice de leurs activités, ils sont malgré tout astreints à s'acquitter des coûts de location, des impôts et taxes et des salaires des travailleurs qu'ils souhaitent garder. Aucune faveur ne leur a été accordée en matière de soutien aux coûts des loyers, de prise en charge du chômage partiel et de délais de paiement des impôts.Les transporteurs de voyageurs ont même été contraints de supporter les coûts supplémentaires résultant de la hausse des prix des carburants et de la réduction obligatoire de moitié du nombre de voyageurs à transporter. La profession de transporteurs par bus ou par taxi devient du coup peu motivante, pour ne pas dire risquée au plan financier.Les compteurs des charges continuent à courir normalement au moment où ceux des produits (recettes) se sont subitement et durablement arrêtés. Cette situation qui dure depuis bientôt 4 mois a creusé les déficits au point que l'écrasante majorité de ces activités se trouve déjà en cessation de paiements. Sans l'aide expresse de l'Etat, ces entreprises qui ne disposent plus de fonds propres ne pourront plus jamais se relever. L'Algérie pourrait d'ici peu se retrouver avec seulement quelques écoles et crèches qui auront survécues par miracle à l'hécatombe. La scolarisation des enfants sera de ce fait compliquée car ces établissements privés assuraient au minimum 30% de l'éducation des enfants. Les hôtels, les restaurants et les transporteurs privés subiront très certainement le même sort à des niveaux de gravité différents selon la spécificité des traitements sanitaires anti Covid-19 aux endroits où ils exercent. Les conséquences seront évidemment dramatiques car ces activités ont non seulement la particularité d'offrir de nombreux emplois, mais aussi et surtout, d'accompagner le fonctionnement de toute l'économie nationale. Toutes ces écoles, ces crèches, ces restaurants et moyens de transports qui disparaîtront si rien n'est fait pour l'empêcher, seront autant de difficultés pour les algériens qui ont réussi à garder leurs emplois mais qui ne pourront pas se rendre à leur travail faute de transport ou parce que leurs enfants ne sont pas scolarisés ou pris en charge par des crèches. C'est dire l'importance du problème dont les autorités politiques qui n'ont fait aucune déclaration à ce sujet ne semblent pas avoir pris la mesure de la gravité.Très inquiets pour leur avenir immédiat, des directeurs d'écoles et crèches privées nous ont affirmé dépendre des mesures de soutien que l'Etat devra nécessairement prendre en leur faveur. Des mesures qui pourraient prendre l'aspect de subventions, de prises en charge des frais de location et d'exonération d'impôts. Sans ces aides la fermeture de milliers d'établissement sera inévitable. Ils souhaiteraient que le gouvernement fasse une déclaration qui leur redonnerait espoir.

N.G

Zoubir Rekik au micro de la Radio Algérienne chaine 3 :

« Les importants moyens de lutte mobilisés contre la Covid-19 ont également besoin du strict respect des gestes barrières »

Face à la recrudescence de la pandémie coronavirus observée à travers plusieurs pays du monde, dont l'Algérie, les chefs des établissements hospitaliers du pays ont été instruits à prendre les devants en multipliant le nombre de lits ainsi que l'ensemble des moyens de lutte pour assister les malades. S'exprimant, hier , à l'émission L'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de de la Radio Algérienne, le directeur de l'hôpital d'Hussein Dey Nafissa Hamoud ex parnet signale qu'au cours d'une récente rencontre du ministre de la Santé avec l'ensemble des responsables des hôpitaux du pays, décision a été prise de mobiliser plus de 50% de lits au niveau de chacune de ces structures. Cette mesure, explique M. Zoubir Rekik, a été prise pour que soient accueillis et traitées toutes les personnes atteintes du covid, précisant que 100 lits avaient été mis en place, dont 16 ont été réservés à la réanimation au niveau de son établissement. Il ajoute qu'en plus de la literie, ont également été constitués des stocks d'équipements constitués de réactifs, d'appareils d'anesthésie, de respirateurs et de consommables. Il indique que ces moyens sont en soi suffisants, bien que, tient-il à ajouter, il ne peut présager du nombre de malades que son hôpital aura éventuellement à recevoir. L'intervenant signale, qu'en plus des personnes traitées au sein de sa structure hospitalière, celle-ci assure, par ailleurs, le suivi médical de 240 malades "en ambulatoire", lesquels, précise-t-il, bénéficient d'un contrôle à distance et de l'ensemble du protocole thérapeutique nécessité par leur état. Pour le directeur de l'hôpital NafissaHamoud, tous ces moyens, aussi efficaces qu'ils peuvent l'être, devraient également être appuyés d'un strict respect, par les tous les citoyens, de mesures de confinement et de gestes barrières, seuls à même, dit-t-il, de permettre de stopper la propagation du virus. Pour lui, "la charge de travail" qu'impose la lutte des personnels soignants contre l'épidémie, "dont certains n'ont pas visité leur domicile depuis un à deux mois", les met à rude épreuve, provoquant, parfois, leur total épuisement.

R.A

Covid-19 :

Un texte de loi pour renforcer le dispositif de protection des personnels de la santé

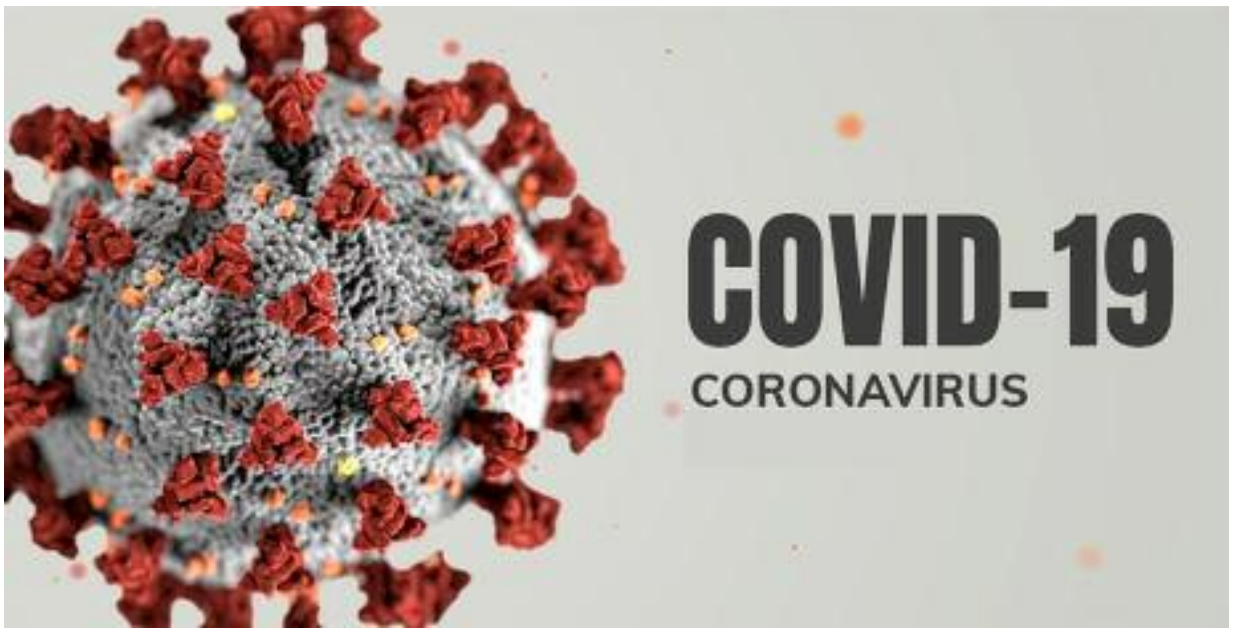

Un texte de loi viendra prochainement renforcer le dispositif de protection de tout le personnel médical, paramédical et administratif, en sus de celle déjà consacrée par les lois de la République, a annoncé hier un communiqué des services du Premier ministre. Il a été constaté, ces dernières semaines, de "multiples agressions physiques et verbales perpétrées à l'encontre du personnel médical, paramédical, administratif et de citoyens se trouvant dans l'enceinte de certains hôpitaux et autres structures de santé, accompagnées parfois d'actes de détérioration et de destruction de biens publics et de matériels médicaux", a relevé la source, signalant que "face à cette situation, monsieur le Président de la République a décidé de consolider et de renforcer, par un texte de loi, le dispositif de protection de tout le personnel médical, paramédical et administratif, en sus de celle déjà consacrée par les lois de la République». Ce dispositif vise à "prémunir le corps médical de toute agression ou violence, quel qu'en soit la forme, le moyen ou l'auteur, dans l'enceinte des hôpitaux et autres structures et établissements sanitaires à travers tout le territoire national, pendant l'exercice de leur noble mission au service de la Nation", a fait savoir la même source. Dans le même cadre, le ministre de la Justice, Garde des sceaux, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le Commandant de la Gendarmerie Nationale, le Directeur Général de la Sûreté Nationale et les Walis "ont été instruits à l'effet de prendre toutes les dispositions nécessaires, à la lumière des orientations de Monsieur le Président de la République et du Premier Ministre, pour l'application stricte de la loi et la mise en œuvre immédiate des sanctions les plus sévères à l'encontre des auteurs de ces violations». Il a été également relevé, poursuit le communiqué des services du Premier ministre, la manipulation et la diffusion d'images via les réseaux sociaux et médias interposés, et qui portent atteinte à la dignité des patients et de leurs familles, ainsi qu'au professionnalisme et à l'intégrité morale du corps médical."Ces actes inadmissibles dont la finalité est de porter atteinte à la sécurité et à l'intégrité des personnes et des biens publics, et dont les auteurs tentent vainement de décrédibiliser l'action du service public de santé et les efforts déployées et sacrifices consentis par l'ensemble des personnels du corps médical, sont réprimés par les lois de la République", a souligné la même source. Ces actes, a indiqué la même source, qui sont "étrangers à notre société et rejetés par elle, prennent une dimension beaucoup plus grave dans cette conjoncture que vit le Pays, où tous les efforts doivent être orientés et focalisés sur la prise en charge des malades et la protection sanitaire de nos concitoyens, face à l'épidémie de Coronavirus (Covid-19)".

Près de 43 tonnes de produits alimentaires acheminées vers Sétif

Le ministère du Commerce a donné, en collaboration avec le Croissant rouge algérien (CRA), le coup d'envoi d'une caravane de solidarité constituée notamment de près de 43 tonnes de produits alimentaires destinées à la wilaya de Sétif, dans le cadre des efforts de solidarité pour la lutte contre la propagation de l'épidémie de la Covid-19."Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a donné lundi, en compagnie de la présidente du CRA, Saida Benhabiles, le coup d'envoi d'une caravane de solidarité du secteur du commerce vers la wilaya de Sétif. À cette occasion, M. Rezig a déclaré que cette caravane était constituée de 43 tonnes de produits, principalement alimentaires, outre des produits de nettoyage et médicaux, en tant que contribution offerte par le ministère avec la participation de commerçants des wilayas de Boumerdes, Tipasa et Blida. Pour le ministre, cette initiative s'inscrit dans le cadre de la responsabilité sociale du ministère avec le CRA. Le ministre du Commerce avait donné samedi dernier des instructions aux directeurs régionaux du secteur afin d'assurer l'approvisionnement, en produits de base, des 29 wilayas concernées par l'interdiction de la circulation dans le cadre des efforts de lutte contre le nouveau coronavirus. Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait présidé jeudi une séance de travail consacrée à la situation sanitaire dans le pays à la lumière de la hausse du nombre de cas de Covid-19 dans plusieurs wilayas, à l'issue de laquelle plusieurs décisions avaient été prises, dont "l'interdiction de la circulation routière de et vers les 29 wilayas impactées", pour une semaine, à compter de vendredi dernier.Les wilayas concernées sont : Boumerdes, Souk Ahras, Tissemsilt, Djelfa, Mascara, Oum El Bouaghi, Batna, Bouira, Relizane, Biskra, Khenchela, M'sila, Chlef, Sidi Bel Abbes, Médéa, Blida, Bordj Bou Arreridj, Tipaza, Ouargla, Bechar, Alger, Constantine, Oran, Sétif, Annaba, Bejaia, Adrar, Laghouat et El Oued.

Moussa O / Ag

Récupérer le foncier touristique non-exploité

Le ministre du Tourisme en fait sa priorité

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou, a affirmé lundi à El Eulma (27 km à l'Est de Sétif) que la récupération du foncier touristique non exploité sera "une des priorités" de son département ministériel une fois la crise de la Covid-19 passée. S'exprimant en marge d'une visite d'inspection des travaux de réalisation de l'un des hôtels privés d'El Eulma, le ministre a affirmé qu'"en l'absence de justificatifs convaincants, le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial procédera à la récupération du foncier touristique non exploité en coordination avec les walis". M.Hamidou est également revenu sur le renforcement du tourisme intérieur, relevant à ce sujet "l'organisation, après la crise de la Covid-19, de rencontres avec les différents opérateurs du secteur, tels que Air Algérie et les propriétaires d'établissements hôteliers, afin de revoir leur grille tarifaire et permettre aux citoyens de profiter des potentialités touristiques dont recèle l'Algérie». Le ministre a souligné que son département "est prêt à soutenir et à accompagner tous les investisseurs dans le secteur du tourisme et ce, dans le cadre des efforts visant à lever toutes les barrières entravant l'investissement touristique." Il a, dans ce contexte, donné des instructions aux responsables du secteur afin de répondre aux demandes de tout citoyen souhaitant investir avec l'objectif de créer une richesse et générer des emplois pour sortir de la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures. Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial avait entamé sa visite dans la wilaya de Sétif en inspectant l'atelier des artisans locaux spécialisés dans la confection de masques chirurgicaux, et le chantier du projet de réalisation d'un hôtel privé 4 étoiles à la cité El Guesria, au chef-lieu de wilaya.

N.I

Pêche-Environnement

Benharrats et Ferroukhi installent un comité de coopération conjoint

Les ministres de l'Environnement, Nassira Benharrats et de la Pêche et des Productions halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi ont coprésidé lundi la cérémonie d'installation d'un comité de coopération et d'action conjoint en charge du littoral et de la mer."Un comité de coopération et d'action entre les secteurs de l'Environnement et de la Pêche a été installé aux fins de parvenir à des solutions pratiques aux différents problèmes environnementaux et écologiques qui concernent le littoral, la côte et la mer", précise le communiqué rendu public sur la page Facebook du ministère de l'Environnement. Les deux ministres ont examiné les voies et moyens de mettre en place une stratégie visant la promotion de l'économie bleue dans le cadre du développement durable

Covid-19 :

Production prochaine de 2 millions de masques FFP2 par mois en Algérie

Deux opérateurs d'Alger et de Boumerdes produiront prochainement deux millions de masques FFP2 par mois répondant aux normes européennes, a fait savoir le Dr Madjid Benmakhlouf, CES au ministère de l'Industrie pharmaceutique. Dr Benmakhlouf a précisé que le premier commencera la production dans les prochains jours et le second à partir du mois d'août après l'acquisition des équipements et de la matière première nécessaires Il a affirmé qu'avant leur commercialisation et leur distribution aux établissements hospitaliers publics et privés, les masques produits seront préalablement soumis à l'approbation de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques. En ce qui concerne les autres masques 3 plis à usage médical également, le responsable a fait savoir que cinq (5) opérateurs produisaient actuellement 40.000 unités/jour, soulignant que l'arrivée dans quelques jours d'un sixième opérateur permettra de porter la capacité de production à 100.000 unités/jour. Le même responsable a indiqué que grâce à sa production, l'Algérie a pu un temps se passer de l'importation de ces équipements de protection individuelle, mais la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) importe à nouveau des masques de Chine. Depuis avril dernier, la PCH a fait l'acquisition de plus de 48 millions de masques. Les producteurs locaux ont fourni, depuis l'apparition de la Covid-19 en Algérie, cinq (5) millions de masques à cet établissement chargé d'approvisionner tous les hôpitaux publics et privés.

Yasmine D

Assurances:

La CAAT réalise un chiffre d'affaires de 24,5 mds de dinars en 2019

La Compagnie algérienne des Assurances (CAAT), a réalisé en 2019, un chiffre d'affaires de plus de 24,5 milliards de dinars, soit une croissance de 2%, comparativement à l'exercice antérieur, a indiqué la compagnie d'assurance dans un communiqué."Dans le cadre de ses actions de communication, la CAAT, a tenu à partager des informations relatives à ses activités tant commerciales que financières et ce, après l'adoption de ses comptes sociaux, au titre de l'exercice 2019, par l'Assemblée générale ordinaire qui s'est réunie le 28 juin dernier». Les sinistres payés au titre des dédommagements ont atteint près de 13 milliards de dinars et traduisent la cadence de règlement qui a porté sur la liquidation de près de 168.000 dossiers. Les divers placements, effectués, représentent un montant de plus de 34 milliards de dinars et avec des capitaux propres de 25,8 milliards de dinars qui connaissent une progression de 5%.Le bilan des activités de l'entreprise s'est soldé par une marge d'assurance nette qui est passée de 7,7 milliards de dinars en 2018, à plus de 8,1 milliards de dinars en 2019, soit un accroissement de près de 6%."Aussi, le résultat net de l'exercice 2019 affiche un montant de 2,5 milliards de dinars et vient renforcer l'assise financière de la CAAT".

OAIC:

Un système numérique pour la traçabilité des mouvements de stocks

L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) s'attèle actuellement à la mise en place d'un nouveau système numérique pour le suivi de la traçabilité en entrepôts des céréales, qui permet de fournir des informations exactes et en temps réel de toutes les opérations de transfert et de stockage. Développé par des informaticiens de l'OAIC, ce système est entré en phase expérimentale, fin 2018, au niveau de cinq coopératives agricoles avant sa généralisation, début 2019, à l'ensemble des coopératives en remplacement de l'ancien mode de gestion basé sur les correspondances écrites, les courriels et les communications téléphoniques. Depuis le début de l'année en cours, le mode gestion classique a été définitivement abandonné au profit du nouveau système numérique. Au plan pratique, le nouveau système permet la traçabilité des mouvements de stocks, notamment les transferts de quantités de blé d'une coopérative à une autre, en fournissant par exemple des informations précises sur les heures de leurs sorties et arrivées mais également sur les transporteurs ou encore d'intervenir immédiatement en cas de perturbation lors du transfert. Il sera possible, grâce à cet outil, de connaitre les volumes en stock et leur répartition au niveau des coopératives sous tutelle, une opération qui nécessitait auparavant beaucoup de temps et d'effort. À cette occasion, les ingénieurs de l'OAIC ont affirmé que le nouveau système sera développé davantage afin d'être encore plus performant en termes d'exactitude et de transparence, et que c'est là l'objectif de l'Office qui a érigé la numérisation de la gestion en priorité.

Comment rendre vos salariés fans de votre entreprise ?

S'il existe bien une source de promotion de l'entreprise, ce sont bien vos salariés. Oui mais voilà, vous vous demandez peut-être comment faire en sorte qu'ils le deviennent car, bien évidemment, vous ne pouvez pas les forcer à devenir de vrais fans. Certaines entreprises ont réussi ce challenge et disposent d'un esprit d'entreprise hors du commun. Zoom sur ces bonnes pratiques qui peuvent vous permettre de faire de vos salariés des fans.

Recruter des personnes déjà fans

Cela peut paraître tout simple mais si vous souhaitez avoir des fans, vous pouvez recruter parmi ceux qui vous suivent et aiment particulièrement ce que vous faites. Vous pouvez ainsi utiliser vos réseaux sociaux pour lancer vos annonces d'emplois ou encore mettre au défi ceux qui postulent afin de voir si leur motivation est hors du commun pour votre entreprise. Parmi les pratiques remarquées celles d'envoyer des vidéos mettant en scène vos fans avec vos produits pour postuler ou encore de faire dans l'originalité notamment pour tous les postes créatifs. Vous pourrez ainsi faire un tri entre les personnes qui ne sont pas motivées et celles qui le sont vraiment. Plus une personne passe de temps à vous créer une candidature spécifique, plus cela signifie qu'elle a un véritable intérêt pour votre entreprise. Lors de l'entretien, n'hésitez pas à vérifier ses connaissances sur votre société ou vos produits ainsi que sur les raisons qui la motivent à vous rejoindre.

Cultiver un esprit d'équipe à tout prix

Pour que vos salariés deviennent fans de votre entreprise, encore faut-il qu'ils l'apprécient réellement. L'esprit d'équipe joue un rôle fondamental dans le bien-être des salariés. Personne n'aura envie de promouvoir une entreprise où il n'est pas heureux de venir ou des produits qu'il déteste. Vous devez faire en sorte que votre équipe soit le plus soudée possible et que l'entente soit la plus cordiale. Chacun doit venir avec le baume au cœur le matin au travail même si ce n'est pas toujours facile et pour cela pas de doute, vous devez faire en sorte que vos managers soient motivants et bien formés.

N'oubliez pas de mettre du sens et des valeurs

Pour qu'une personne devienne fan de votre entreprise, il faudrait déjà qu'elle ait envie que celle-ci atteigne ses objectifs et pas seulement accomplir son travail. Pour cela vous devez clairement indiquer quelle est la mission de l'entreprise c'est-à-dire le but qui va au-delà de faire tout simplement toujours plus de ventes et qui est enviable par chacun. Si votre but est de faire en sorte de mettre du bonheur dans la vie de chacun par le biais de vos prestations ou encore de réduire la pauvreté dans le monde, c'est cela qu'il faut mettre en avant. Chacun doit vouloir que la mission de l'entreprise se réalise. De préférence, elle doit également adhérer aux valeurs de l'entreprise car celles-ci doivent lui parler au quotidien lors de la réalisation de ses différentes missions. Mettre en adéquation valeurs de la personne et missions de l'entreprise représente un des facteurs qui peuvent la rendre fan.

Faire dans la qualité

On peut dire tout ce que l'on veut mais rendre des personnes fans de votre entreprise, c'est également les rendre fans de vos produits / services. S'ils peuvent ne pas tout aimer, ils auront du mal à faire la promotion de ceux-ci s'ils les trouvent complètement nuls. Pas de doute, il vous faut miser sur la qualité et qu'ils soient fiers de pouvoir parler de vous à leurs amis ou à leurs familles. Plus votre notoriété de marque sera forte et ce que vous vendez de qualité, plus ils pourront y adhérer. Même s'ils rencontrent des personnes qui dénigrent vos produits, certains n'hésiteront pas à se faire l'avocat de votre entreprise et pas seulement parce qu'ils y travaillent. Faites toujours en sorte que votre rapport qualité/prix soit optimal si vous voulez les rendre fans. Pas besoin de faire du luxe, il faut juste que ce dernier soit excellent ou que ce qui est à côté, le soit.

Créer une ambiance hors du commun

C'est bien ici la partie la plus difficile si vous souhaitez rendre vos salariés fans de votre entreprise. Il s'agit de créer une ambiance qui ne soit pas comme les autres avec une émulation sans pareille. Si vous pouvez bien sur travailler sur l'ambiance de vos locaux, les team-buildings et tout ce qui touche à la fédération, il s'agit de créer une véritable âme qui va au-delà de la normalité. Si tout n'est jamais parfait, vous pouvez en tout cas grandement vous en inspirer sur de nombreux points.

Que chacun y mette sa patte

Plus importants même que cette ambiance qui peut régner au sein de l'entreprise, vous pouvez également travailler sur l'appropriation de la société par chacun. Il ne suffit pas de vous contenter de faire en sorte que le but final soit désirable ou encore que chacun se retrouve dans les valeurs mais d'aller encore plus loin en faisant en sorte que la société soit une partie d'eux. Pour cela, rien de mieux que de confier des projets, de mettre en avant le droit à l'échec et de laisser chacun être force de proposition ou d'inviter à ce qu'ils en fassent. Chacun doit contribuer à la réussite à sa manière en s'appropriant celle-ci si vous souhaitez pousser l'exercice plus loin. Ce travail peut aller de choisir tout simplement la décoration de l'entreprise ou certains objets jusqu'à en décider en partie la direction. Pour récompenser cette participation, rien ne vous empêche de donner des parts, de mettre en place de l'intéressement ou encore d'essayer de partager le bénéfice avec tous ceux qui sont véritablement impliqués. Vous l'aurez compris, pour faire en sorte que vos salariés deviennent fans de votre entreprise, il ne suffit pas qu'ils cliquent sur le bouton « like » de Facebook mais véritablement qu'ils adhèrent à celles-ci et à ce que vous réalisez. Au-delà ils doivent se sentir bien dans l'entreprise et qu'elle soit un peu d'eux-mêmes. N'oubliez pas de partager avec vos fans

Ces mauvais comportements d'entreprise qui font le bad buzz

Régulièrement, certaines entreprises font l'objet de bad buzz sur la toile. Certaines fois, la toile s'enflamme, mais dans de nombreux cas, il faut bien avouer que ce sont bien les comportements des entreprises qui sont très limites et qui font parfois l'objet de sanctions judiciaires mais également de boycott. Zoom sur ces bad buzz réguliers.

Le gaspillage en règle générale

Que l'on parle de gaspillage alimentaire avec des produits jetés qui ne sont pas encore périmés. Il faut dire qu'ils représentent des millions de tonnes de produits par an. Ces « déchets », qui pourraient pourtant être utiles entraînent des coûts de gestion, ont fait l'objet notamment de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire qui imposent aux grossistes. Mais si l'alimentaire a fait l'objet de scandale, le domaine de l'habillement a également connu ces bad buzz avec des enseignes qui n'hésitaient pas à détruire leurs produits plutôt que de les donner…

Les communications racistes, sexistes ou homophobes

Il est clair que les enseignes ont un véritable problème avec leur contrôle en termes de communication. Certaines se sont même fait une spécialité des publicités soient racistes, sexistes voire homophobes. Il n'est pourtant pas compliqué de regarder une publicité et de vérifier que ce qui est écrit sur des tee-shirts n'est pas raciste pour ne pas citer une marque ou d'éviter d'accoler des images sexistes avec des messages. Créer une cellule de vérification quand on dépense des millions pour communiquer afin de vérifier les campagnes et mettre une charte de conduite à vérifier devrait être une base pour l'ensemble des grandes entreprises, dont certaines font pourtant l'objet de bad buzz. Les boycotts sont réguliers en la matière… Les consommateurs se demandent si ces publicités racistes ne sont pas mises en place pour véhiculer des idées racistes et imprégner leur inconscient afin qu'ils fassent des amalgames à mauvais escient.

Une production plus que douteuse

Si on en entend plus parler ces derniers mois, les conditions de

production restent un élément à vérifier si vous êtes entrepreneur. Que l'on parle d'exploitation d'enfants ou encore de fortes nuisances pour la santé de ceux qui produisent, vérifier que les conditions ne sont pas plus que douteuses devraient être un réflexe notamment si vous travaillez à l'étranger. Le secteur de l'habillement est régulièrement touché par ces mauvaises pratiques. Une pratique d'autant plus scandaleuse que les marges se révèlent souvent plus qu'impressionnantes entre le prix de ventes et le prix de production. La pénurie des masques a mis en exergue que le profit de quelques-uns pouvaient mettre en difficultés un pays entier. les entreprises qui étaient performantes dans la fabrication de masques ont été délocalisées. et les consommateurs vont être attentifs désormais à toutes délocalisations.

Les problèmes liés à l'écologie

Ils ont été vastement traités par les médias il y a quelques années notamment avec les pétroliers et les marées noires. Si beaucoup d'entreprises se sont rachetées une conduite, les nuisances à la planète devrait être regardées plus attentivement dans les prochaines années. Il est clair que la pollution et le réchauffement climatique, dont chacun a pu s'apercevoir qu'il n'était pas inéluctable, devrait être profondément scruter et que les entreprises qui ne respectent pas vont subir des pressions énormes pour changer leur comportement. En l'espace de deux mois, le taux de pollution a diminué considérablement, permettant d'envisager de protéger la planète bleu de manière durable. Autant le faire donc dès maintenant.

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:

023 95 73 73/ 0553 45 62 56

Ou par Email au: **monde.adm@gmail.com**

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Une consommation plus élevée de fruits et légumes liée à un risque plus faible de diabète

Les résultats d'une récente étude confirment les recommandations officielles concernant la consommation de fruits et légumes au quotidien pour prévenir certaines maladies chroniques. Les chercheurs ont constaté que cette bonne habitude, peu importe la consommation de départ, permet de réduire le risque de diabète de type 2. Parce qu'ils sont riches en vitamines, en minéraux, en fibres et parce que leur effet favorable sur la santé a été démontré, les fruits et légumes sont à consommer au quotidien. De nombreuses études ont en effet mis en avant leur rôle protecteur dans la prévention de maladies apparaissant à l'âge adulte, comme les cancers, les maladies cardiovasculaires, l'obésité... mais aussi le diabète. Une nouvelle étude souligne en effet que même une augmentation modeste de la consommation de ces aliments dans le cadre d'une alimentation saine pourrait aider à prévenir le diabète de type 2 (ou diabète de l'adulte), une maladie chronique qui se caractérise par un excès de sucre dans le sang (hyperglycémie). Dans cette étude publiée dans la revue BMJ, des chercheurs européens ont examiné l'association entre les niveaux sanguins de vitamine C et de caroténoïdes (pigments qui se trouvent dans les fruits et légumes colorés) avec le risque de développer un diabète de type 2. Une mesure dont les résultats (les niveaux de vitamine C et de caroténoïdes) sont considérés comme des indicateurs plus fiables de la consommation de fruits et légumes chez une personne que l'utilisation de questionnaires alimentaires à remplir. Pour ce faire, ils ont suivi dans huit pays européens 9 754 adultes ayant développé un diabète de type 2 et un groupe de comparaison composé de 13 662 adultes en bonne santé.

Augmenter sa consommation, peu importe les portions ?

Les résultats ont montré que des taux sanguins plus élevés de vitamine C ou de caroténoïdes et leur somme, lorsqu'ils sont combinés en un "score de biomarqueur composite", étaient associés à un risque moindre de développer un diabète de type 2. « Comparé aux personnes qui avaient le score de biomarqueur composite le plus bas, le risque diminuait de 50% chez les personnes dont le score était dans les 20% supérieurs de la population. Le risque chez ceux ayant des scores entre ces deux extrêmes était intermédiaire. », précisent les chercheurs. Ces derniers ont ensuite voulu savoir quelle portion quotidienne de fruits et légumes en plus chaque jour faisait évoluer positivement ce score. Ils ont ainsi calculé que chaque augmentation de 66 grammes par jour de fruits et légumes était associée à un risque 25% plus faible de développer un diabète de type 2. « Nos résultats suggèrent qu'une consommation plus élevée de fruits et légumes est inversement associée à l'incidence du diabète de type 2, que cette hausse de la consommation soit inférieure ou supérieure au seuil des cinq fruits et légumes par jour. », soulignent les chercheurs, avant de conclure. « En termes de santé publique, cela implique que la consommation d'une quantité même modérément accrue de fruits et légumes parmi les personnes qui en consomment de faibles niveaux peut aider à prévenir le diabète de type 2. »

Mimivirus

Les Mimivirus forment le premier genre de virus géant découvert au monde. Aussi gros que certaines bactéries, les Mimivirus ont emprunté leur nom de l'anglais Mimicking microbe virus (virus imitant un microbe). Ils ont été découverts pour la première fois en 1992 dans une tour de réfrigération en Angleterre, à Bradford, mais ont d'abord été confondus avec des bactéries, notamment à cause de leur grande taille. L'identification comme virus à part entière a été réalisée par une équipe de Marseille en 2003, dans une publication du journal Science. Mimivirus infecte l'amibe Acanthamoeba polyphaga. Il possède une capside d'environ 500 nm de diamètre, recouverte de fibrilles lui donnant une apparence « chevelue ». Au cours de son cycle de réplication, le mimivirus commence par être phagocyté par l'amibe, puis son ADN est libéré dans le cytoplasme. Le virus se réplique dans la cellule qui va libérer de nouvelles particules virales dans le milieu. Le génome de Mimivirus contient 1,18 million de paires de bases, codant pour plus de 900 protéines.

Les premiers découverts dans la grande famille des virus géants

Les Mimivirus appartiennent à la famille des Mimiridae. D'autres virus géants ont été découverts après les Mimivirus comme :

- les Tupanvirus : découverts en 2018 au Brésil et nommés en l'honneur du dieu Tupa ; leur génome est de l'ordre de 1,5 million de paires de bases,
- les Klosneuvirus : découverts en 2017, dans des eaux usées en Autriche,
- les pandoravirus : découverts pour la première fois en 2013 dans des eaux chiliennes et australiennes, ces virus ont une taille proche de celle de bactéries.

En novembre 2018, de nouveaux virus géants ont été identifiés dans le sol de la forêt de Harvard, parmi lesquels Hyperionvirus. Le génome d'Hyperionvirus mesure 2,4 millions de paires de bases, ce qui serait le plus gros génome dans la famille des Mimiviridae. Avant cette découverte, la plupart des virus géants ont été trouvés dans des milieux aquatiques. De manière générale, les virus géants infectent des amibes. Ils nous interrogent sur la place des virus dans le monde vivant.

Anesthésie générale

L'anesthésie générale (ou AG) est un acte médical qui vise à plonger un patient dans un sommeil profond, tout en le privant des sensations douloureuses. Elle ne peut être pratiquée que par un médecin anesthésiste-réanimateur.

-Surveillance de chaque instant pendant l'anesthésie générale

L'anesthésie générale est utilisée lors d'interventions chirurgicales ou d'examens médicaux invasifs. Une fois endormi, le patient doit en permanence être maintenu sous surveillance. Dans des cas précis, selon les anesthésiques utilisés, les fonctions vitales du patient doivent être maintenues artificiellement : respiration, hémodynamique (circulation du sang), thermorégulation, etc. Les anesthésiants peuvent être inhalés ou directement injectés dans la circulation centrale, si possible chez des patients à jeun pour éviter que le contenu gastrique ne s'écoule dans les voies respiratoires. En effet, une fois endormi, le malade n'a plus les réflexes de protection de ses voies aériennes.

Cupping

Le cupping, ou « technique des ventouses », est une thérapie alternative qui utilise des coupelles posées sur la peau pendant plusieurs minutes pour créer une succion. Bien qu'à la mode, cette technique traditionnelle est héritée des temps anciens (Chine, Égypte). Elle est souvent associée à l'acupuncture.

Types de ventouses et techniques de cupping

Les ventouses utilisées pour une séance de cupping peuvent être de différentes matières :

- verre ;
- bambou ;
- silicone ;
- céramique.

Il existe deux grandes techniques de cupping :

- à chaud : une flamme crée un vide dans la ventouse qui est ensuite placée sur la peau ;
- à froid : par aspiration de l'air dans la ventouse.

Les bénéfices du cupping pour la santé

Lors d'une séance de cupping, la ventouse attire du sang vers la peau, ce qui crée un hématome. Les effets recherchés sont une diminution de la douleur, une amélioration du flux sanguin, un certain bien-être ou de la relaxation. Les séances de cupping sont aussi en vogue pour lutter contre la cellulite. Cependant les preuves scientifiques de leurs bénéfices ne sont pas toujours claires. Une méta-analyse de 2015 montre toutefois des bénéfices contre les douleurs du cou et du dos. La thérapie est parfois utilisée par des sportifs pour améliorer la récupération.

Peinture

Vente à 421 millions de dollars pour Christie's dans un format inédit

Une vente organisée simultanément vendredi sur trois continents différents par Christie's a atteint 421 millions de dollars, signe de la bonne tenue du marché de l'art malgré la pandémie. Contrainte par le coronavirus à repousser ses grandes ventes de printemps, point d'orgue traditionnel du marché de l'art au premier semestre, la maison d'enchère avait choisi de les remplacer par un événement sur une journée, dans un format inédit. L'événement, baptisé «One», a démarré par la vente d'une série d'œuvres sous la direction d'une commissaire-priseure à Hong Kong, avant qu'une autre ne prenne le relais à Paris, suivie par Londres puis New York. A Hong Kong, Paris et Londres, quelques collectionneurs avaient été conviés à assister en personne à la vente, tandis que le volet new-yorkais s'est déroulé à huis clos dans le respect des règles sanitaires en vigueur dans la plus grande ville des Etats-Unis. Les spectateurs pouvaient enchérir à toutes les étapes de la vente, même s'ils ne se trouvaient pas dans la même salle que le commissaire-priseur en train d'officier.Dans les quatre villes, des spécialistes de Christie's recevaient aussi des offres par téléphone, et il était également possible d'enchérir en ligne. Au total, Christie's a vendu vendredi en un peu plus de quatre heures pour 421 millions de dollars d'œuvres d'art, frais et commissions compris, lors d'une vente suivie par plus de 20 000 personnes sur les différentes plateformes du groupe. Aucun tableau n'a franchi le seuil des 50 millions de dollars mais la demande a été soutenue et 94% des œuvres proposées ont trouvé preneur, une proportion élevée même en temps ordinaire. Plusieurs records ont été battus, notamment pour le peintre abstrait américain Brice Marden, toujours en vie, dont le Complements a été acquis pour 30,9 millions de dollars. Autre record pour l'Américain Wayne Thiebaud, qui fêtera ses 100 ans en novembre et dont le Four Pinball Machines s'est vendu pour 19,1 millions de dollars. Le prix le plus élevé a été atteint pour une œuvre tardive du peintre américain Roy Lichtenstein, Nude with Joyous Painting, avec 46,2 millions de dollars. «C'était un nouveau format, et ça a marché», a commenté Alex Rotter, président du département d'art contemporain de Christie's, après la vente. «Cela montre que le marché est prêt pour de nouveaux formats de vente et de nouvelles manières de collectionner l'art.»

Prix Goncourt Algérie 2020

Nathacha Appanah lauréate avec son roman «Le ciel par-dessus le toit»

Pour la deuxième année, placée sous l'égide de la prestigieuse académie Goncourt, l'Institut français d'Algérie a annoncé le nom de la gagnante à l'issue du prix Choix Goncourt de l'Algérie 2020. Il s'agit de Nathacha Appanah qui est lauréate avec son roman «Le ciel par-dessus le toit», publié chez Gallimard. Dans un entretien réalisé en vidéo avec l'Institut français d'Algérie, Nathacha Appanah confiera d'emblée, à propos du confinement, être restée avec ses parents à Bordeaux où elle habite, soulignant avoir vécu «une période angoissante» tout en ajoutant que «c'était une situation très inégalitaire alors qu'on disait que c'était le moment pour réfléchir, alors que pour d'autres, c'était le moment pour survivre». Abondant vers l'histoire de son roman, elle fera remarquer que ses personnages «ont tous vécu confinés, enfermés... Un enfermement métaphorique...Ils doivent se poser des questions, de comment dire les choses, vivre ensemble, séparément. En tout cas, la distance pour les trois leur permet de dépasser les non-dits» À propos de ce prix, la romancière a fait savoir que « c'est une immense joie pour moi». Un prix qu'elle reçoit, en se distinguant largement des autres candidats, notamment Amélie Nothomb et Jean-Paul Dubois. «Je ne sais pas si le mot compétition est juste, car c'est extrêmement subjectif, ces choses-là. Je suis très touchée que plus de 100 jurés m'ont portée et défendu mon livre alors qu'ils ne me connaissent pas. Après le Moyen-Orient et maintenant l'Algérie, ça me console que ce livre ait été accepté... C'est un livre sur la pudeur, sur comment réussir à dire les choses quand on est enfermé, empêché en soi, quand personne ne vous a appris à dire les choses.» Et d'estimer: « J'ai toujours pensé que c'était le livre le plus oriental, le plus en creux. Je suis née dans l'océan Indien et dans mon pays, dans mon enfance le dialogue n'était pas très franc. Ça me console que ce livre touche ces lecteurs- là...

Hommage

Un portrait à l'effigie de Mohamed El Badji dévoilé à Alger

Un portrait sur un support en céramique à l'effigie du grand auteur, compositeur et interprète de la chanson chaâbie, Mohamed El Badji, a été réalisé récemment à Alger, sur la façade du Palais des Rais (Bastion 23), à l'occasion de la célébration du 58e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse. Sur une surface en faïence de style mauresque, le portrait du regretté Mohamed El Badji (1933-2003), connu dans le milieu chaâbi sous le pseudonyme "Khouya El Baz", a été peint au dessus d'une inscription rappelant sa condition de "condamné à mort" par la France coloniale, ayant jalonné son parcours de combattant pour l'indépendance de l'Algérie. Une strophe de six vers constituant une partie d'un "qcid" écrit par Mohamed El Badji, dans lequel sa conviction et sa détermination de moudjahid attaché à l'Indépendance de l'Algérie et la liberté des peuples opprimés, figure également dans cette œuvre mémorielle. À la fin des années 1940 Mohamed El Badji fait ses premiers pas dans la musique avec Kaddour Abderrahmane et fréquente le cercle des scouts musulmans où il s'imprègne de musique traditionnelle, de chants patriotiques et de valeurs nationalistes. Il est arrêté en 1957, lors de la grève des huit jours, et condamné à mort et c'est dans sa cellule qu'il compose le célèbre "Yal Maqnine Ezzine".Au recouvrement de l'indépendance, il devient musicien de l'ensemble musical de la radio nationale et continue à écrire et composer des œuvres comme le célèbre "Bahr Ettofane". En célébration du 58e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a instruit les directions de la Culture de toutes les wilayas d'Algérie pour la réalisation de portraits de personnalités locales dans le domaine de la culture, des arts, de la littérature et de l'Histoire. Dans ce cadre des œuvres commémoratives ont été réalisées à la mémoire du grand romancier Mohamed Dib à Tlemcen, du romancier et conteur Aboulaïd Doudou à Jijel ou encore en hommage au poète Mohamed Benezzouali dans la ville de Msila.

Toumi M

Renforcement de la coopération intersectorielle

Malika Bendouda et Nassim Diafat se concertent

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda s'est entretenue lundi à Alger avec le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat sur les voies et moyens à même de renforcer la coopération entre les deux secteurs .Les deux parties ont convenu lors de cette rencontre dans le cadre de la "concertation gouvernementale" à "créer une dynamique culturelle institutionnelle" en s'ouvrant sur les micro-entreprises activant dans le domaine culturel. Il s'agit aussi d'inciter les jeunes à concrétiser leurs projets en les aidants à entrer dans le monde des micro-entreprises dans tous les domaines culturels offerts. Dans ce cadre, Mme Bendouda a instruit ses services de former "un groupe de travail" au niveau du ministère de la Culture et des Arts à l'effet de préparer le lancement d'un projet et la réception des candidatures des jeunes désirant créer des micro-entreprises dans les domaines culturels.

B.M

Accidents de la circulation :

22 morts et 1229 blessés en une semaine

Vingt-deux (22) personnes ont trouvé la mort et 1229 autres ont été blessées dans 1085 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 5 au 11 juillet à travers le pays, selon un bilan hebdomadaire rendu public hier par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Aïn Defla avec 4 morts et 39 blessés suite à 26 accidents de la route. Par ailleurs, concernant la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 656 opérations de sensibilisation à travers 48 wilayas, portant en particulier sur la nécessité du respect de confinement et des règles de la distanciation sociale. Elles ont mené, dans le même cadre, 694 opérations de désinfection générale au niveau des 48 wilayas du pays, touchant l'ensemble des infrastructures et édifices publique et privés, quartiers et ruelles, soulignant que ces opérations ont nécessité la mobilisation de 3339 agents, 601 ambulances et 417 engins d'incendies. En outre, les mêmes services 3730 interventions pour procéder à l'extinction de 2924 incendies urbains, industriels et autres.

M'sila : Quatre cadres, dont l'ex-directeur des ressources en eau, placés en détention préventive pour corruption

Le juge instructeur près le tribunal de M'sila a placé en détention préventive l'ancien directeur de wilaya des ressources en eau (qui assume actuellement la même fonction à Mila) et trois (3) cadres de la même Direction pour leur implication dans des affaires de corruption. Les trois autres cadres de la Direction des ressources en eau de la wilaya de M'sila occupent les postes de chefs de service de mobilisation des ressources hydriques, de l'administration et des moyens et de l'assainissement, soulignant que 27 autres personnes ont été placées sous contrôle judiciaire. Le 13 juillet courant, 31 personnes dont trois chefs de services à la direction des ressources en eau de la wilaya de M'sila, l'ancien directeur de wilaya du secteur et actuel directeur à Mila et des chefs d'entreprises ont été présentés devant le tribunal de M'sila pour leur implication dans des affaires de corruption sur lesquelles une enquête a été menée par la brigade d'investigations de la gendarmerie nationale à M'sila, Après avoir été entendus par le juge instructeur, les mis en cause ont été accusés de "passation de marchés en infraction à la législation", de "dilapidation de deniers publics", de "négligence flagrante ayant conduit à la perte de deniers publics" et d' "octroi d'avantages indus à des tiers."Le juge instructeur a ordonné ainsi de placer en détention préventive l'ancien directeur de wilaya des ressources en eau et trois autres cadres de la Direction et de mettre sous contrôle judiciaire les 27 autres co-accusés. La brigade des investigations de la gendarmerie nationale a ouvert une enquête à la demande de l'ex-wali de M'sila Brahim Ouchène, sur la base du rapport de l'inspecteur général de wilaya relatif à des dépassements dans l'octroi de marchés dans le secteur des ressources en eau, notamment en matière de mobilisation des eaux souterraines destinées à l'eau potable, avaient indiqué les services de wilaya.

Lutte contre criminalité

Démantèlement d'un réseau d'escrocs ayant usurpé l'identité de fonctionnaires à la Présidence de la République

Les services de sécurité ont démantelé un réseau d'escrocs dont les membres usurpaient l'identité de fonctionnaires à la Présidence de la République."Les concernés activaient au nom d'une association non agréée, en faisant croire aux victimes, pour les escroquer, qu'ils collaboraient avec la Présidence de la République", relevant que "les mis en cause ont illégalement délivré à des citoyens des autorisations de circulation durant le confinement en contrepartie de sommes d'argent, de même qu'ils ont collecté des dons détournés de leur destination initiale, et fourni des autorisations et documents à des étrangers». Les services de sécurité ont présenté les mis en cause dans cette affaire devant le Procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs, tandis que les investigations se poursuivent pour identifier le reste des suspects et d'autres victimes de ce réseau. Le juge d'instruction a ordonné le placement de trois (3) mis en cause en détention provisoire, et cinq (5) autres sous contrôle judiciaire, et a émis des mandats d'arrêt à l'encontre d'autres suspects. Les prévenus sont accusés d'"usurpation d'une qualité légalement réglementée, escroquerie, faux et usage de faux, immixtion dans des fonctions publiques, civiles ou militaires ou accomplissement d'un acte d'une de ces fonctions".

Lutte contre la contrebande

Six narcotrafiquants arrêtés et une quantité de psychotropes saisie à Oum El Bouaghi et Bordj Bou Arreridj

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire et des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, le 13 juillet 2020, suite à deux opérations distinctes menées à Oum El Bouaghi et Bordj Bou Arreridj en 5e Région militaire, six (06) narcotrafiquants et saisi 31935 comprimés psychotropes et quatre (04) véhicules touristiques". Dans le même contexte, un détachement de l'ANP "a saisi, à Ouargla en 4e Région militaire, un (01) véhicule tout-terrain, 2048 boites de médicaments et 7200 paquets de cigarettes destinés à la contrebande", tandis que des Garde-côtes "ont saisi deux (02) moyens de pêche illicite de corail à El-Kala en 5e Région militaire». Par ailleurs, des détachements de l'ANP "ont appréhendé, à Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire, vingt (20) individus et saisi huit (08) groupes électrogènes et neuf (09) marteaux piqueurs servant dans les opérations illégales d'orpaillage", alors que des Garde-côtes "ont mis en échec une tentative d'émigration clandestine de cinq (05) personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale, à Annaba en 5e Région militaire".

Tlemcen :

Saisie de plus de 767 kilos de kif traité durant le premier semestre 2020

Le service de la Police judiciaire relevant de la Sûreté de wilaya de Tlemcen a saisi durant le premier semestre de l'année en cours 767,7 kilos de kif traité. Les éléments du même service sécuritaire ont saisi également 14.142 comprimés psychotropes, soulignant que 537 individus sont impliqués dans 313 affaires relatives à la consommation et à la commercialisation de la drogue et des psychotropes. Par ailleurs, le même service a enregistré, durant le premier semestre de cette année, 2.070 affaires de droit commun impliquant 2.960 individus qui ont été présentés devant la justice, signalant également que 518 affaires de délits et d'infractions contre les biens ont été enregistrées, de même que 39 affaires relatives à la cybercriminalité impliquant 44 individus. De son côté, le service de l'ordre public a enregistré, au cours de la période précitée, 245 accidents de la circulation ayant fait 12 morts et 294 blessés dont 71 femmes. Ce service a procédé également, durant le premier semestre 2020, au retrait de 4.448 permis de conduire suite à diverses infractions commises par les conducteurs.

Bouira :

Harcelé, le directeur de l'hôpital se jette du 1er étage

La pression que subissent les personnels de la santé est illustrée par l'incident d'une extrême gravité qui s'est produit ce mardi 14 juillet à l'hôpital Mohamed Boudiaf de Bouira. Le directeur de l'établissement s'est jeté du premier étage de son bureau pour, selon des témoignages, fuir la pression de membres de la famille d'une personne décédée du coronavirus. Il est sain et sauf, selon nos sources. Les individus qui l'ont harcelé voulaient récupérer la dépouille de leur parent avant même de connaître les résultats des analyses, ce que la réglementation interdit. Ils se sont alors dirigés vers le bureau du directeur. Pour échapper à une agression, celui-ci s'est jeté de la fenêtre de son bureau sis au premier étage. Les pressions et les agressions sur les personnels de la santé sont fréquentes en Algérie, notamment dans les services des urgences, mais le phénomène s'est accentué depuis le début de la pandémie de Covid-19.

Relizane:

Décès du secrétaire général de la wilaya suite au Coronavirus

Le secrétaire général de la wilaya de Relizane, Boubekeur Bouriche, est décédé, lundi soir, suite à une infection par le Covid-19, a-t-on appris, des services de la wilaya. Le défunt, âgé de 60 ans et malade chronique, a rendu l'âme, lors de son transfert à l'hôpital. Il présentait de graves difficultés respiratoires. Les analyses avaient confirmé qu'il était atteint du Coronavirus, a-t-on ajouté de même source. Boubekeur Bouriche a déjà occupé le poste de secrétaire général de la wilaya d'Annaba puis chef de daïra de Mila et d'Arzew (Oran). Il a été nommé secrétaire général de la wilaya de Relizane en octobre 2018.

Aïn Defla

Sept personnes blessées dans une explosion de gaz butane

Sept (7) personnes ont été atteintes de brûlures du 2ème et 3ème degré suite à une explosion d'une bouteille de gaz butane lundi après-midi dans une habitation au niveau de la commune de Djelida (Aïn Defla).En sus des personnes brûlées (âgées entre 22 et 50 ans), l'incident s'étant produit à l'intérieur de la cuisine de ladite habitation située au douar El Aouaïdia de Djelida, a causé des douleurs atroces à une huitième personne. Après avoir reçu les premiers soins sur le lieu même de l'incident, les personnes blessées ont été évacuées vers l'hôpital Mekkour Hamou du chef-lieu de wilaya. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de l'explosion.

Canoë-kayak/JO:
L'Algérie candidate à l'organisation du tournoi qualificatif

La Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë-kayak (FASACK) est candidate à l'organisation du tournoi pré-olympique pour l'Afrique de la spécialité slalom de canoë-kayak monoplace (en eau vive), a-t-on appris de l'instance fédérale. Le tournoi qualificatif aux Jeux de Tokyo-2020 devait se dérouler à Huningue (France) en mars dernier, sur décision de la Fédération internationale de canoë (ICF), mais n'a finalement pu avoir lieu en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19)."Comme la pandémie a retardé les JO d'une année et par là même le tournoi qualificatif, on s'est concerté avec les fédérations nationales africaines par visioconférence pour exprimer notre refus de voir les qualifications se dérouler en dehors de l'Afrique", a expliqué à l'APS le président de la FASACK, Abdelmadjid Bouaoud.A partir de là, un appel à candidatures a été lancé par l'ICF. Outre l'Algérie, trois autres pays seront en course pour gagner le privilège d'abriter le tournoi qualificatif olympique/Afrique de la spécialité slalom de canoë-kayak en eau vive. Il s'agit de l'Egypte, la Namibie et l'Afrique du Sud."On aimerait bien obtenir l'organisation de cet événement, ce qui devrait booster la discipline de slalom en eau vive, très spectaculaire et attractive. Ca nous permettrait aussi de donner une bonne image sur l'Algérie, tant sur le plan organisationnel que sportif et touristique", a souligné le président de l'instance fédérale. Néanmoins, l'objectif de la FASACK n'est pas de se contenter d'abriter la compétition, mais aussi qualifier "un ou deux" athlètes aux JO, outre les trois tickets déjà arrachés (deux en aviron et un autre au canoë)."Obtenir ou pas l'organisation de l'événement ne doit pas nous faire oublier notre objectif principal qui est la qualification aux JO. Nous avons de fortes chances de réussir ce pari", a espéré Bouaoud.Pour réaliser cet objectif, la fédération algérienne compte sur ses binationaux évoluant en France dont Mohamed Saïd Bekkadour (CKC Vallée de l'Ain) et Anaïs Mouhoub (ASCPA Strasbourg), deux athlètes dont on dit beaucoup

Sur demande du MJS
La FAF fait le point sur le professionnalisme

La Fédération algérienne de football (FAF) a fait le point sur le professionnalisme, dix ans après son avènement, dans un rapport établi sur demande du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), a annoncé hier l'instance fédérale. Le département ministériel a demandé ce rapport pour "avoir plus de visibilité" sur le professionnalisme, précise la même source. Depuis son instauration en 2010, sous Mohamed Raouraoua, ancien président de la FAF, le mode du professionnalisme a été beaucoup décrié, certains responsables de club ayant évoqué une "précipitation" dans son lancement. Pour "atténuer" l'impact économique lié à ce mode de gestion, l'assemblée générale de la FAF avait adopté en septembre 2019 une nouvelle formule basée sur une seule Ligue 1 professionnelle à 18 équipes, "à condition que l'ensemble des clubs se soumettent au cahier des charges pour pouvoir bénéficier d'une licence".L'instance fédérale dévoile souvent des chiffres représentant les dettes cumulées par les clubs issus des Ligues 1 et 2 comme conséquence d'un professionnalisme dont le début était "tordu", selon le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Abdelkrim Medouar, dans l'une de ses interventions médiatiques, relevant la "nécessité de revoir certains volets afin d'éviter un avenir incertain". Pas plus tard que lundi, la FAF a annoncé qu'elle avait recensé 23 clubs professionnels (sur 32) concernés par les dettes : 7 de Ligue 1 (soit 44 %) et 16 de Ligue 2 (soit 100%).Quatorze clubs professionnels, dont trois issus de la Ligue 1, sont interdits de recrutement en vue de la saison 2020-2021, souligne la FAF dans un communiqué. Le président de la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) de la FAF, Réda Abdouche, a avancé le chiffre faramineux de 1.000 milliards de centimes de déficit cumulé pour les clubs de la Ligue 1 professionnelle, dans le cadre des examens effectués par cette structure depuis son installation en octobre 2019.

Bessa N

Ligues 1 et 2:
23 clubs endettés, 14 interdits de recrutement

Vingt-trois (23) clubs professionnels sur trente-deux (32) sont concernés par les dettes, dont sept (07) de Ligue 1 (soit 44 %) et les seize (16) de Ligue 2 (soit 100%), a annoncé lundi la Fédération algérienne de football (FAF).Sur les sept (07) clubs de Ligue 1, trois trainent des dettes depuis la saison 2018/2019 d'un montant total de plus de 117 millions DA et sont interdits de recrutement, selon la situation au 25 juin 2020, présentée par la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), lors de la dernière réunion du Bureau fédéral de la FAF, précise l'instance fédérale sur son site officiel .Le montant de dettes des sept (07) clubs de Ligue 1 est de 223 M DA, alors que huit (08) clubs sont appelés à honorer un montant de 5,3 M DA de frais de procédures.
Sur les seize (16) clubs de Ligue 2, onze (11) sont interdits de recrutement avec un montant de dettes 340 M DA qui s'étalent sur une ou deux saisons. Le montant global des dettes de la Ligue 2 est de plus de 541 MDA, avec 72 M DA qui concernent d'anciennes dettes de deux ex-clubs professionnels. Concernant le championnat amateur, dix (10) clubs amateurs de l'ex-Ligue 2 professionnelle sont également concernés avec un montant de dettes de 239 MDA

JO-2020 (coronavirus) :
« Les jeux risquent d'être réduits »

Le président du Comité olympique japonais (JOC) Yasuhiro Yamashita, a annoncé mardi que les Jeux olympiques JO-2020 de Tokyo, reportés à l'été 2021 en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), risquaient d'être réduits et organisés d'une manière simplifiée. "Les Jeux, que j'ai connus auparavant, (avaient l'habitude d'être) magnifiques et extravagants. Mais je ne pense pas que le concept de ces Jeux poursuivra ces objectifs. La première priorité est d'être en sécurité", a déclaré Yamashita, cité par les médias locaux. Le dirigeant japonais, ancien champion olympique (1984) et champion du monde (quatre fois entre 1979 et 1983) de judo, a également reconnu que la pandémie faisait souffrir financièrement le Comité olympique japonais. "En ce qui concerne la prochaine année fiscale, (la situation financière du JOC) sera assez difficile. Je pense qu'il est fort possible que nous devions envisager d'emprunter de l'argent", a-t-il ajouté.Yasuhiro Yamashita avait été nommé à la tête du JOC l'année dernière. Il a également déclaré mardi qu'un tel changement dans un pays, qui aurait dû accueillir les Jeux Olympiques un an plus tard, est une situation "qui ne devrait pas se produire». Le Comité international olympique (CIO) avait annoncé en mars dernier sa décision de reporter les JO-2020 à 2021, en raison de la pandémie du Covid-19, une première en temps de paix. Les JO se dérouleront du 23 juillet au 8 août 2021.

Boxe :
Fin de la saison sportive 2019-2020

La Fédération algérienne de boxe (FAB) a décidé de mettre fin à la saison sportive 2019-2020, toutes catégories confondues, vu les "risques importants de transmission et de propagation de la pandémie de COVID-19", annonçait lundi l'instance. "Conformément à la recommandation du ministère de la Jeunesse et des Sports, en collaboration avec le Comité scientifique de suivi de la pandémie de coronavirus et vu le caractère imprévisible de l'évolution de la situation épidémiologique, marquée par une recrudescence importante des cas au niveau national, la FAB a décidé de mettre fin aux compétitions sportives dont le Championnat d'Algérie et la Coupe d'Algérie", indiquait la fédération dans un communiqué. Concernant la préparation des athlètes qualifiés aux Jeux olympiques de Tokyo, reportés à l'été 2021, ou susceptibles d'être qualifiés, il a été décidé par le ministère de la Jeunesse et des Sports d'autoriser la reprise des stages et regroupements "avec le strict respect du protocole sanitaire». À cet effet, le Centre national de médecine du sport (CNMS) sera chargé de la mise en œuvre du protocole sanitaire, relatif aux athlètes concernés. L'ensemble des activités sportives, toutes disciplines confondues, sont suspendues en Algérie depuis le 16 mars dernier en raison du COVID-19.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Fondation pour l'édition et la publicité
EDITER PAR LA EURL EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications
MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint
Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL FONDATEUR
MME SEMROUNI.K
MONDE DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF
A.SALIM

SIEGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL ACHOUR –ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO
00500111214563614 7 BDL

ANEP TEL 021737778

021737128

FAX 021739559

DIFUSION
OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION
SIA

16

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Mercredi 14 Juillet 2020 / N° 913 . Email : monde.adm@gmail.com / Website : www.lemondeadm.com . Prix : 20 DA

Coronavirus

527 nouveaux cas, 332 guérisons et 10 décès en Algérie durant les dernières 24 heures

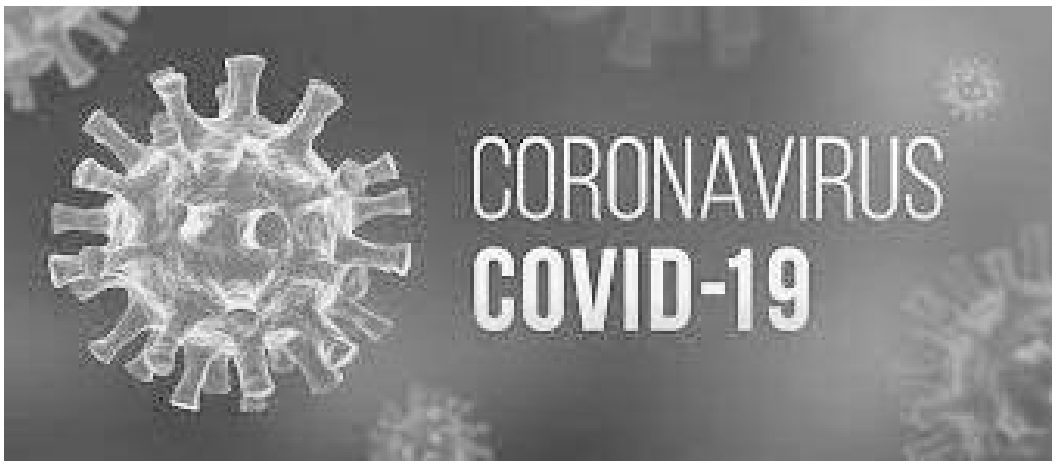

Cinq cent vingt-sept (527) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 332 guérisons et 10 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mardi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 20 216, soit 1,2 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1027 alors que le nombre des patients guéris est passé à 14 351, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. M. Fourar a également fait savoir que 73% des décès représentent la catégorie d'âge de 60 ans et plus. En outre, 32 wilayas ont enregistré un taux inférieur à la moyenne nationale, tandis que 11 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant les dernières 24 heures, alors que 14 autres ont enregistré entre 1 et 5 cas, et 23 wilayas ont notifié plus de 6 cas chacune. Par ailleurs, 58 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Fourar. Enfin, le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques. Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, notamment celles souffrant de maladies chroniques.

La barre des 20.000 contaminations dépassée

Le nombre de contamination au nouveau coronavirus a dépassé mardi la barre des 20.000 en Algérie en enregistrant durant les dernières 24 heures 527 cas positifs confirmés, selon les chiffres communiqués par le porte-parole du comité scientifique du suivi et de l'évaluation de la pandémie. C'est un chiffre record de cas positifs diagnostiqués depuis l'apparition de la pandémie en Algérie .Par ces nouvelles contaminations le nombre de personnes atteintes du Covid-19 va passer à 20.216.Même le nombre de décès est reparti à la hausse avec 10 nouveaux cas enregistrés durant ces dernières 24 heures. Le nombre de guérisons passe à 14.351 avec les 332 nouveaux patients guéris tandis 58 malades ont été admis en soins intensifs durant les dernières 24 heures.

CRAAG

Une secousse tellurique de 3,2 enregistrée dans la wilaya de Mostaganem

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,2 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée mardi à 00H32 (heure locale) dans la wilaya de Mostaganem, indique le Centre de Recherche en Astronomie Astrophysique et Géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 5 km au Sud Est de Ain Boudinar dans la même wilaya, précise la même source.

Vols vers la France au départ de l'Algérie :

ASL Airlines prolonge son programme

La compagnie française ASL Airlines a décidé de prolonger son programme de rapatriement destiné aux ressortissants français bloqués en Algérie à cause du coronavirus. Ainsi, la compagnie a annoncé de nombreuses liaisons vers la France à partir de trois villes algériennes, à savoir Alger, Annaba et Bejaïa, et ce, jusqu'au 29 juillet.La compagnie française ASL Airlines poursuit ses vols de rapatriement depuis l'Algérie. Sur sa page Facebook, la compagnie annonce qu'elle « effectuera de nouveaux vols spéciaux vers la France au départ de l'Algérie jusqu'au 29 juillet 2020 ». Et d'ajouter que cette opération aura lieu « toujours en étroite collaboration avec les autorités françaises et algériennes ».

Selon le site spécialisé Footmercato.

Slimani pisté par Marseille

L'international algérien Islam Slimani, qui souhaite quitter Leicester City (Premier League), est pisté par l'Olympique Marseille (Ligue 1 française), rapportait hier le site spécialisé Footmercato. Prêté par les "Foxes" à l'AS Monaco cette saison, Slimani (68 sélections, 27 buts) a réalisé une saison 2019/2020 probante (9 buts, 8 passes décisives en 18 matchs de championnat) et son entente avec Wissam Ben Yedder a été plus que prolifique. Malgré cela, l'ASM n'a pas levé l'option d'achat pour acheter définitivement l'attaquant des "Verts». Selon la même source, le meilleur buteur des "Verts" en activité, qui dispose de plusieurs options en Europe et dans des pays du Golfe, est ouvert à un retour en Ligue 1, d'autant plus que le club phocéen est qualifié pour la Ligue des champions. Lié jusqu'en 2021 avec Leicester qui lui cherche donc un nouveau point de chute, la valeur marchande de Slimani est estimée à 10 millions d'euros par ses dirigeants.

Pétrole:

Le Brent au-dessus des 43 dollars à Londres

Les prix du pétrole étaient proches de l'équilibre hier, à la veille d'une réunion du Comité de suivi de l'accord de l'Opep/hors Opep (JMMC) importante pour l'allègement à venir des coupes de la production d'or noir. Vers 15H20 GMT (16H20 à Alger), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre valait 43,03 dollars à Londres, en hausse de 0,73% par rapport à la clôture de lundi. À New York, le baril américain de WTI pour le mois d'août gagnait 0,67%, à 40,37 dollars. Les 13 membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs 10 partenaires, rassemblés sous le terme Opep+, se retrouvent aujourd'hui par visioconférence pour évaluer "les conditions du marché de l'énergie, les niveaux de production et de conformité" à l'accord en vigueur, selon le ministère de l'Energie.

Algérie-Indonésie

Le président de l'APN reçoit l'ambassadrice d'Indonésie à Alger

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine a reçu lundi à Alger l'ambassadrice de la République d'Indonésie, Safira Machrusah qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, indique un communiqué de l'APN.A ce titre, l'ambassadrice d'Indonésie a souligné que "les relations entre les deux pays sont historiques et distinguées au volet politique, au vu de l'intensité des interactions diplomatiques et parlementaires et de la convergence de vues sur les questions internationales et régionales d'intérêt commun». Elle a en outre salué les mutations politiques survenues en Algérie après l'élection présidentielle du 12 décembre 2019, qui, a-t-elle dit, renforceront le rôle pionnier de l'Algérie et promouvront son développement global avec ses immenses potentialités naturelles et humaines.

Prise en charge des cas de Covid-19 chez les enfants

Benbouzid fait état d'une instruction au niveau des établissements hospitaliers

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a fait état mardi à Alger d'une instruction pour la prise en charge des cas de Covid-19 chez les enfants au niveau des différents établissements et structures de santé. S'exprimant lors d'une rencontre sur l'enfant parlementaire, tenue à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'enfant, le ministre a expliqué que le comité scientifique chargé du suivi de l'évolution du coronavirus avait élaboré, en concertation avec des experts et spécialistes en médecine de l'enfance, une instruction portant prise en charge des cas covid-19 chez cette catégorie, "transmise à l'ensemble des acteurs sur le terrain pour exécution".Cette instruction porte sur "l'organisation et l'uniformisation de la gestion des cas de covid-19 chez les enfants au niveau des différents établissements et structures de santé", a-t-il indiqué, précisant que cette décision "définit les principes directeurs pour les mesures de dépistage et de prise en charge thérapeutique des cas de covid-19 chez les enfants et les nouveaux nés".Cette mesure "permettra à l'ensemble des personnels soignants d'avoir des réponses exactes par rapport aux mesures de dépistage et de prise en charge", a souligné M. Benbouzid, estimant que l'application de cette instruction "donnera lieu également à une meilleure définition et adaptation en matière de dépistage et traitement des enfants au niveau des structures de santé». Du fait de la Covid-19, "l'ensemble des services de santé concernés par le suivi des enfants souffrant de troubles mentaux, notamment d'autisme, s'étaient lancés dans la prestation de service à distance à travers des plateformes de concertation ou par téléphone", a fait savoir M. Benbouzid. En outre, le ministre a fait remarquer qu'"un intérêt particulier est accordé à la protection sanitaire de l'enfant" , citant "l'existence de 18 programmes mis en exécution pour le soutien de l'enfant à travers toutes les étapes de sa croissance». Selon M. Benbouzid, cette panoplie de programmes de santé est appliquée au niveau des diverses structures sanitaires locales de proximité, à savoir les cliniques et les salles de soins.